

# (fenêtres) (sur cours)



Adultes □ I□□cole

atsem,  
intervenants, AE

□lections  
professionnelles

Votez !

Marie Duru-Bellat

H□t□rog□n□it□ contre in□galit□

## Pour leur avenir !



## manifestation nationale et unitaire le 8 d□cembre





## Actu

5

### MANIF DU 8 DÉCEMBRE :

Un dimanche à Paris pour l'école.

**RÉGION CENTRE :** des disparités sociales et économiques qui influent sur l'école.



## Dossier

14



### PARTENAIRES POUR L'ÉCOLE :

ATSEM, intervenants, aides éducateurs, regard sur ceux qui travaillent avec les enseignants dans les écoles.

## Métier

20

**PORTRAIT :** Michèle Libratti, maîtresse formatrice, porteuse de handicap et passionnée par les enjeux de son métier.

**SOCRATES-COMENIUS :** neuf enseignantes de cinq pays européens pour un projet commun.



## Réflexions

29

**RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE :** résultats mitigés à l'issue de la conférence de New Delhi.

**MARIE DURU-BELLAT :** la sociologue s'exprime sur « les inégalités sociales à l'école ».



**S'**exprimer, se faire comprendre, se faire entendre : le métier d'enseignant a ces exigences. D'abord parce qu'une part de l'avenir des enfants se décide chaque jour dans les classes. Ensuite parce que la société porte un regard plutôt vigilant sur ce qui se passe à l'école. On le voit dans le soutien affirmé des Français à la grève du 17 octobre.

Enfin parce que les enseignants tiennent à leur métier et s'intéressent donc à leur représentation : 70 % de participation aux élections professionnelles de 1999.

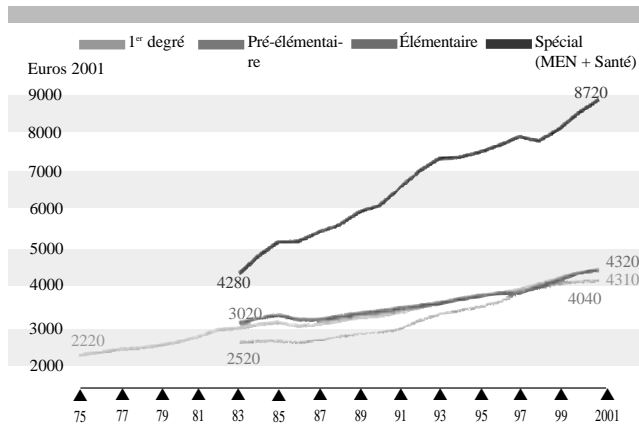
Tous les partenaires de l'école sont très attentifs à cette participation : le ministère bien sûr, mais également les différents interlocuteurs parmi lesquels les municipalités. Cet attachement au métier, constaté chaque jour de classe, a sans cesse besoin d'être réaffirmé. Parce que l'école aujourd'hui a besoin d'exigences. Elle le dira également en manifestant le 8 décembre.

Nicole Geneix

# La dépense d'éducation pour l'école primaire

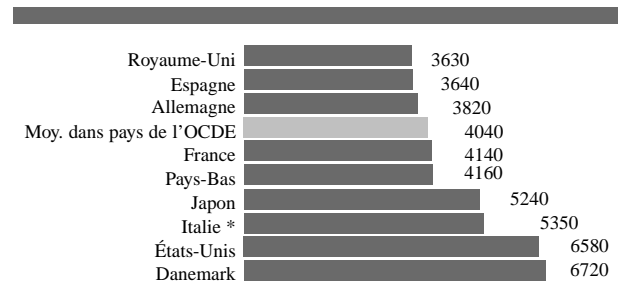
De 1975 à 2001, la dépense moyenne pour un élève du premier degré a augmenté de 94% en prix constants pour s'établir aujourd'hui à 4310 euros. Les courbes des dépenses annuelles moyennes par élève du pré-élémentaire et de l'élémentaire se sont rapprochées depuis 1975 pour de nouveau s'écarter à partir de 1998. L'écart se creuse depuis, toujours à l'avantage de l'élémentaire. La France se situe dans la moyenne des Pays de l'OCDE.

Évolution de la dépense moyenne par élève du premier degré aux prix 2001 en euros (1975-2001)



Source : Ministère de l'éducation nationale-DPD

Dépense moyenne pour un élève de l'élémentaire Public et privé, en équivalents-dollars (1999)



\* Public seul

Source : OCDE-CERI

## Des jouets éthiques pour Noël

Améliorer la qualité sociale des produits, c'est à cet objectif que s'attache « De l'éthique sur l'étiquette ». Depuis 1995, ce collectif demande à la grande distribution de s'assurer de la « bonne qualité sociale » des produits qu'elle commercialise et, en particulier des jouets. A l'occasion des achats de Noël, le collectif lance sa campagne « Exploiter n'est pas jouer » et a rendu public le 21 novembre son 3ème carnet de note. Il évalue la façon dont 19 entreprises de la grande distribution prennent en compte la qualité sociale. L'objectif est à terme de créer un label social qui permettrait d'informer les consommateurs sur les conditions de fabrication des produits.



« Exploiter n'est pas jouer » : c'est le nouveau slogan du collectif « De l'éthique sur l'étiquette »

Le collectif s'est concentré sur trois secteurs : vêtements, chaussures, jouets ; trois produits choisis en raison de la gravité des problèmes sociaux constatés dans certaines usines par les syndicats et ONG des pays producteurs. Les principales règles de l'Organisation Internationale du travail ne sont pas respectées notamment dans les pays d'Asie d'où proviennent 63% des jouets importés en France (travail forcé, exploitation des enfants, non respect de la liberté d'organisation, non respect des règles concernant la santé...). Alors, petit papa Noël, quand tu descendras du ciel, vérifie que tous les beaux joujoux aient de l'éthique sur l'étiquette. [www.ethique-sur-etiquette.org](http://www.ethique-sur-etiquette.org)

## Le sac et la col'rett à sapin

« Handicap international » renouvelle cette année encore ses opérations Sac à sapin et Col'rett à sapin.

En 2001, la vente de 610 000 sacs et de 105 000 Col'rett a permis à l'association de collecter plus d'1 million d'euros pour la mise en place d'actions concrètes en faveur des personnes handicapées du monde entier. Pour Noël 2002, Handicap international propose des produits inédits, à l'effigie de Titeuf (cartes postales, casquettes, T-shirts...) ainsi que l'album Titeuf : « Les mines anti-personnel, faut pô laisser faire ! ». L'intégralité des bénéfices réalisés sur ces inédits revient à l'association pour ses actions de terrain. À ce jour, l'association anime des programmes dans 55 pays, dont la France, et compte 2 500 collaborateurs de par le monde.



## Éducation pour tous : un rêve pour 1/3 de la population

Lors du forum mondial sur l'éducation de l'Unesco, à Dakar en 2000, six objectifs avaient été fixés pour 2015, qui risquent de ne pas être remplis par beaucoup de pays. La réduction de l'analphabétisme est le point qui pose le plus problème. 78 pays montrent des retards dont quatre parmi les plus peuplés au monde, le Bangladesh, la Chine, l'Inde et le Pakistan. L'Unesco tire la sonnette d'alarme car les aides au développement de l'éducation sont en baisse depuis 1990 : - 58% pour les États-Unis, - 39% pour le Royaume-Uni, - 22% pour la France.

**1** seul professionnel de la PMI pour 450 enfants... le rapport 2002 de la défenseuse des enfants souligne le « cruel manque de moyens » global de la PMI. Il propose de redéfinir les missions de la PMI qui seraient étendues à l'école primaire, ce qui permettrait à la médecine scolaire de se consacrer aux adolescents.

## Demande de grâce pour José Bové

Lourde sanction que la justice vient d'infliger à José Bové et qui porte atteinte à la liberté syndicale. La Cour de cassation a rejeté son pourvoi. Sauf grâce présidentielle, le dirigeant de la Confédération paysanne devra passer quatorze mois derrière les barreaux. ATTAC, le Groupe des dix, la CGT, la CFDT, la FSU, et l'UNEF lui apportent leur soutien dans sa demande de grâce. A cet effet, une carte postale pétition est à renvoyer rapidement à l'Élysée.

## L'enseignement vu par L'INSEE

« Données sociales 2002-2003 » de l'INSEE met en perspective la démocratisation de l'enseignement. Pour l'institut, les destins scolaires des enfants sont très différents selon leur origine sociale, leur sexe, leur scolarité élémentaire et même leurs conditions de logement. Si seulement 3,4% des enfants d'enseignants n'ont obtenu aucun diplôme, c'est le cas de 40,7% des enfants d'inactifs. On peut y lire aussi que « plus de la moitié des adolescents de 15 ans vivant dans un logement surpeuplé sont en retard au collège contre un tiers seulement de ceux disposant d'une chambre à part entière ».

## Réductions budgétaires de la recherche publique

*Vous avez lancé en septembre dernier une pétition intersyndicale dans les laboratoires de recherche, dans quel but ?*

Cette pétition a été ouverte pour une raison très simple. Jacques Chirac, au moment de la campagne présidentielle, avait fait des promesses mirifiques concernant la recherche, très nettement au-dessus des demandes que les syndicats faisaient. Et finalement, nous nous retrouvons avec le pire budget qui ait été octroyé à la recherche. C'est la première fois que des postes de chercheurs sont supprimés.

*Justement, quelles vont être les conséquences de ces réductions budgétaires ?*

On ne peut pas encore prévoir exactement les conséquences. Les crédits des organismes de recherches vont subir d'importantes baisses : - 17% pour le CNRS, - 13,9% pour la recherche agronomique de l'INSERM. Pour les jeunes qui finissent leur thèse, il y aura 1000 postes de moins à leur proposer cette année. Cent cinquante



**Henri Edouard Audier**, membre du conseil d'administration du CNRS et directeur du laboratoire chimie de polytechnique.

emplois vont être supprimés. Le gouvernement s'est justifié en disant que nous n'avons pas utilisé la totalité des crédits de l'État qui nous étaient alloués. Or c'est faux, tout a été consommé. De plus, il ne faut pas perdre de vue que ce budget risque de subir de nouvelles modifications puisqu'il était basé initialement sur une croissance de 2,5%.

*Les chercheurs ont-ils répondu positivement à votre mobilisation ?*

Aujourd'hui, nous en sommes à plus de 6000 signatures. La quasi-totalité des présidents du comité national de recherche scientifique a répondu présent ainsi que 70 membres de l'Académie des sciences. Quatre prix Nobel nous ont également rejoints : Georges Charpak, François Jacob, Pierre Gilles de Gennes, Jean Dausset. La pétition a été transmise au ministère et permet de recréer un rapport de force entre le gouvernement et les chercheurs.

**Propos recueillis par  
Caroline Bagur**

## Consultation FSU-Sofres 2002 réussite de tous les élèves : ne pas renoncer

L'État doit-il continuer d'assurer l'essentiel du coût de l'éducation nationale ? Les personnels, les élèves et étudiants comme les parents répondent respectivement oui à 96, 94 et 90%. Ils affirment aussi très fortement que « l'éducation doit être la principale priorité de l'État » à 93% pour les personnels, 76% pour les élèves et 86% pour les parents. Le large accord sur ces deux questions de l'étude FSU/Sofres menée courant octobre 2002 confirme l'importance donnée à l'éducation dans notre société. Si enseignants, parents et jeunes affirment également leur attachement à des programmes nationaux, ils sont par contre plus sévères sur la capacité de l'école à former des citoyens et à donner le goût d'apprendre. Les

réponses formulées sur le collège actuel (54% des personnels pensent que le « collège unique est un principe qu'il faut éliminer ») ne conduisent pas le SNUipp à renoncer au collège unique et à l'exigence d'une « bonne culture générale » pour tous les élèves. Elles renforcent sa volonté d'agir pour la transformation de l'école et l'objectif de réussite de tous les élèves. Et parce que l'école corrige encore trop peu « les inégalités sociales des élèves sans modifier l'essentiel », le SNUipp réaffirme avec force le droit à la réussite de tous les élèves à tous les niveaux d'enseignement. C'est dans cet esprit qu'il agira pour faire de la manifestation nationale unitaire du 8 décembre un grand succès.

# 8 décembre

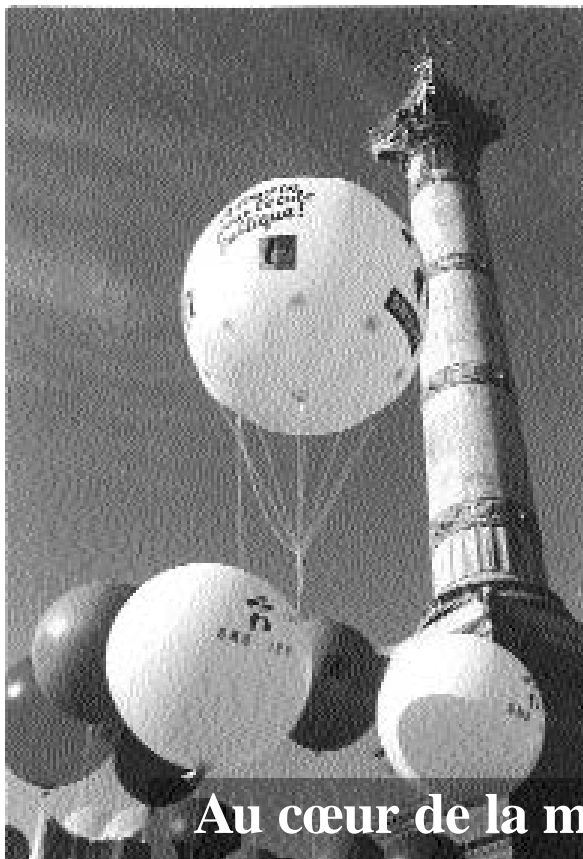
## C'est l'école qui manifeste

Les études se suivent et malheureusement se ressemblent : alors que les unes constatent qu'en l'état actuel des choses, des enfants sont encore victime de l'échec scolaire, les autres rappellent l'attachement des Français à la réussite de tous les enfants. Une réussite à laquelle les enseignants sont d'autant plus attachés qu'ils vivent au quotidien ces difficultés scolaires, parfois dramatiques pour l'enfant. Individuellement insupportable, socialement injuste et inquiétant pour l'avenir.

Cela les enseignants l'ont dit, le 17 octobre dernier, dénonçant l'insuffisance du budget de l'éducation nationale. Cette grève a gagné l'assentiment de la population qui pense toujours que l'école reste le meilleur lieu pour combattre les inégalités et former des citoyens. Elle l'a gagné au point que les parents d'élèves et les étudiants se joignent à l'appel des fédérations enseignantes pour faire du dimanche 8 décembre une journée de grande manifestation nationale pour l'école.

L'enjeu de cette manifestation n'est pas mince. Alors que le gouvernement est resté sourd aux appels lancés lors de la grève du 17 octobre, cette manifestation va peser alors que se précisent les échéances pour la rentrée 2003 et que le gouvernement vient d'annoncer un débat parlementaire sur la question éducative pour la première fois depuis 1989.

Les demandes des enseignants seront à nouveau affirmées. Une programmation ambitieuse, avec des créations de postes et des recrutements d'enseignants, est nécessaire pour faire face à l'augmentation de la population scolaire dès la rentrée 2003 et s'attaquer convenablement à l'échec scolaire. Alors que le gouvernement renonce aux aides éducateurs, qui ont largement fait la preuve de leur utilité et montré la nécessité



### Au cœur de la manifestation

Les 1000 créations de postes prévues pour le premier degré au budget 2003 ne suffiront pas pour accueillir les 41000 élèves de plus à la rentrée prochaine. De ce contexte on peut craindre avant tout les conséquences sur la scolarisation des enfants de maternelle. Sur le plan quantitatif bien sûr avec l'exclusion des enfants de 2 et 3 ans et les classes surchargées, (le SNUipp réclame un plan d'abaissement des effectifs pour la maternelle), mais aussi sur le plan de la qualité des conditions d'accueil. Précisément l'école a besoin d'une transformation qualitative pour faire réussir tous les élèves. Cela passera par un autre fonctionnement des écoles avec plus de maîtres que de classes. Alors que les plans départementaux de formation continue sont amputés voire supprimés, assurer la réalité de la formation pour les enseignants est une urgence mais là aussi la question de la qualité est posée comme celle de la nécessité des apports de la recherche en éducation. Question décisive aussi, celle des recrutements et d'un plan de programmation qui non seulement permette le remplacement des départs à la retraite mais aussi contribue à l'amélioration qualitative de l'école. Enfin, l'exigence d'un avenir pour les aides-éducateurs et le refus de les voir mis au chômage s'exprimeront notamment dans un cortège spécifique de la manifestation.

de nouveaux métiers, il faut maintenant créer des emplois publics stables. Toujours pour lutter contre l'échec et accomplir dans toutes les écoles les missions qui lui sont dévolues, il est indispensable de développer la formation initiale et continue, d'augmenter le temps consacré au travail en équipe, et enfin d'augmenter des crédits pédagogiques alors qu'ils sont annoncés avec une baisse de 20 %, ce qui remet en cause de nombreux projets, notamment pour les classes à PAC dans lesquelles, à la demande du ministère, les enseignants se sont largement investis. Dans toute la France, pour la transformation de l'école et la réussite de tous les élèves, cars et trains sont organisés pour faire de la manifestation du 8 décembre un grand succès.

**Bernadette Groison**

# Un Centre déboussolé



*Dépositaire d'une grande partie du patrimoine historique national, la région Centre, marquée par ses disparités sociales et économiques, traverse une mutation qui n'est pas sans conséquences sur l'école.*

**C**hartres, Orléans, Blois, Bourges, Tours, Châteauroux : l'énumération des Préfectures des six départements de la région Centre (1) réveille bien des souvenirs d'école. Les cathédrales, Jeanne d'Arc, François 1er, La Renaissance, les châteaux... Des images plus contemporaines attachées à cette région, il y en a aussi. La fête du rock au Printemps de Bourges ; l'éternel ministre de la Culture des années Mitterrand qui fit aussi deux passages rue de Grenelle ; Dreux hantée par la gestion Stirbois-FN. La région Centre, c'est aussi quelques noms fleurant le terroir : Beauce, campagne berrichonne, Sancerrois, Perche, Sologne...

Derrière les images d'Épinal se profilent bien des contrastes, un Centre tiraillé entre la région parisienne, et des secteurs à la ruralité la plus profonde, entre des familles en grande difficulté et d'autres qui ont bâti leur fortune sur les exploitations céréalières.

L'Eure et Loir subit la pression de la région parisienne. Des familles, de plus en plus nombreuses, viennent s'installer à Chartres ou à Dreux, pensant y trouver des conditions de vie moins onéreuses. Mais ce n'est pas le cas... Le département concentre 12 des 26 ZEP de l'académie d'Orléans-Tours. Scindé en deux, avec au Nord Est les villes, les grands propriétaires terriens, les ZEP et les écoles privées et, au Sud Ouest, un fort exode rural, le département a perdu plus 2 000 élèves en cinq ans, 80 postes ont été suppri-

més... Avec 2450 enseignants pour 423 écoles, l'Eure et Loir est classé en 97<sup>e</sup> position pour l'AIS et en 88<sup>e</sup> pour les remplacements...

Une région marquée par des disparités sociales et économiques

Tout au Sud, dans l'Indre on connaît aussi les ZEP. Dès qu'ils le peuvent, les habitants partent de la ZUP de Châteauroux, pour les communes de la ceinture suburbaine. Les maires ne voient pas ça d'un mauvais œil. Les logements sociaux, petits programmes et maisons individuelles, fleurissent. Mais, les habitants emportent leurs difficultés avec eux.

Leur situation ne s'améliore pas : chômage, emplois précaires. Les écoles rurales, qui fonctionnent le plus souvent en RPI, voient leurs effectifs augmenter. Les demandes d'ouverture sont satisfaites quand une fermeture a été décidée ailleurs. Pourtant les besoins existent. Cette année, sur 1 300 enseignants en poste, 55 ont été recrutés sur liste complémentaire.



À l'Est : le Cher. Bourges abrite près de 35% des effectifs scolaires. Vierzon, qui a longtemps vécu en situation de mono industrie, connaît une chute démographique sans précédent depuis la fermeture de la principale usine de machine-outil. Le département recèle 14 infrastructures médico-sociales, avec une forte tradition intégrative, mise à mal par la fin programmée des AE, par le manque d'engouement pour l'AIS ou les CLIS.

ZEP de Blois, REP de Vendôme, de la Vallée du Cher, le Loir et Cher connaît un phénomène d'exode des populations des villes, notamment dans la plus grosse ZUP de France à Blois. Mais la situation économique du département est contrastée : richesse des grands céréaliers de la Beauce, désarroi des salariés de l'industrie automobile de la Sologne en chute libre avec les restructurations de Matra. Les PMI du Perche emploient une main-d'œuvre peu qualifiée. Sur la ZEP, la situation devient plus difficile, tandis que le département reste marqué par sa ruralité. Sur 291 communes, 92 ne possèdent pas d'école, et l'on

compte 54 RPI regroupant 162 localités et 127 établissements. La démographie scolaire, elle, est à la hausse. Les prévisions, comme sur l'ensemble de la région, laissent entrevoir une forte croissance dès l'année prochaine du nombre d'élèves. Les enseignants s'inquiètent des choix qui pourraient être faits dans la future carte scolaire...

L'Indre et Loire à l'Ouest et le Loiret à l'Est ajoutent aux contrastes. Ces départements tirent la région vers le haut avec les pôles universitaires de l'académie à Tours et à Orléans. Certes, l'Indre et Loire compte 4 ZEP, mais son économie basée sur le vin, le tourisme, les services et l'industrie lui permet de tirer son épingle du jeu. La moitié des habitants vit dans l'agglomération tourangelaise. Les migrations, vers la moyenne couronne créent des problèmes aux enseignants. La hausse du nombre d'élèves a entraîné ces deux dernières années une dotation de 17 postes supplémentaires, sans empêcher les tensions lors de la dernière rentrée, du fait de la scolarisation des « bébés de l'an 2000 ». L'école maternelle sera-t-elle en mesure d'intégrer davantage d'élèves de 2 ans ? C'est un des enjeux, comme dans le reste de la région.

De son côté, le Loiret possède un potentiel industriel, tertiaire et administratif qui en fait le centre de la région. À l'école, la situation n'est pas toujours reluisante ; on y rencontre des problèmes similaires à ceux des autres départements, avec une proportion grandissante d'élèves primo arrivants. Le Loiret est classé dernier de l'académie pour son P/E et 98e en France pour la scolarisation des 2-3 ans. Les classes à 30-31 élèves ne sont pas rares dans le primaire, y compris en cycle 3. L'Est et le Nord du département accueillent de plus en plus d'habitants venus eux aussi de la région parisienne. Pithiviers, Montargis, Chalette, Malsherbes... autant de communes qui font figure d'eldorado pour des populations qui cherchent au Centre, des jours meilleurs. Mais cela ne va pas sans une certaine destabilisation de l'école qui est restée avec une structure et ses moyens antérieurs.

**Pierre Magnetto**

(1) La région Centre est constituée par les départements d'Eure et Loir, du Loiret, du Loir et Cher, du Cher, de l'Indre et de l'Indre et Loire.

*Un Centre tirailé entre la région parisienne, et des secteurs à la ruralité la plus profonde*

## **Zoom au Centre**

**La région Centre comptait à la rentrée 2001 247 897 élèves scolarisés dans le premier degré, dont 1 784 suivent un enseignement spécial. Près de 10% de cet effectif fréquentent des établissements privés. Le nombre d'enseignants était quant à lui de 12 833 pour 1 711 écoles élémentaires et 751 maternelles. Le P/E, calculé sur la base de 11 979 postes s'élève à 5,3. 30 ZEP sont recensées au niveau régional. Elles accueillent 10,5% des élèves, 12,5 des postes d'enseignants et 7,3% des écoles. Aux évaluations en 6e, le taux de réussite a été de 65,6% en maths et de 71,2% en Français en 2001. Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans reste faible : 26,7% de la tranche d'âge.**

## A. E. : nouvelle journée d'action le 27 novembre

« Monsieur le ministre, la table ronde du 4 novembre dernier concernant la création d'assistants d'éducation a été une parodie de concertation... » C'est ainsi que débute la lettre du SE-UNSA, du SGEN-CFDT, du SNUIPP-FSU et du SNUipp-FSU adressée au ministre à la suite de la première table ronde sur l'avenir des aides éducateurs.

Un appel unitaire est lancé pour faire du mercredi 27 novembre, date de la seconde table ronde au ministère, une

journée nationale d'action. Elle pourra prendre la forme de rassemblements unitaires et d'audiences aux rectorats, et pour les départements de la région parisienne devant le ministère à 15 heures. Il est prévu d'organiser un cortège spécifique des aides éducateurs dans la manifestation nationale du 8 décembre.

Pendant ce temps, le ministère a annoncé que les aides éducateurs qui se retrouveront au chômage en 2003 seront indemnisés...

### Les A. E. votent aussi

Ils élisent leurs représentants au Conseils académiques des A. E. Leur doit être parvenu avant le 5 décembre au rectorat.

## Retraites : construire la mobilisation unitaire

Avant même l'ouverture des négociations sur les retraites annoncées pour la rentrée de janvier, les déclarations gouvernementales se multiplient. Une campagne visant à opposer public et privé est en cours. La décision brutale de supprimer le Congé de fin d'activité (dispositif de pré-retraite pour les enseignants partant à 60 ans) a contribué de renforcer l'inquiétude des enseignants. Les nombreuses réunions d'information syndicale tenues par le SNUipp dans les départements ces derniers jours en témoignent, de même de la volonté d'agir. Pour le SNUipp la solidarité entre les salariés du public et du privé est essentielle. Il est nécessaire de revenir sur les dégradations des droits du privé dues à la réforme Balladur. Il faut agir dans l'unité public et privé pour l'obtention d'une retraite à taux plein (taux de remplacement à 75%) pour tous après 37,5 annuités.

La FSU cherche dès à présent à construire avec l'ensemble des organisations syndicales une mobilisation d'ampleur afin de peser sur les négociations. La CGT s'est prononcée en faveur d'une action unitaire en janvier 2003. De bon augure !



## Services publics dans l'action le 26 novembre

Les mobilisations, souvent unitaires, se suivent dans les services publics. Après la journée du 3 octobre à EDF, la grève du 17 dans l'éducation, les actions se déroulent à l'ANPE, à la SNCF, la Poste, aux télécoms, dans l'audiovisuel... Face aux menaces qui pèsent sur le devenir des services publics et des retraites, la FSU poursuit ses contacts avec les organisations syndicales pour réaliser l'unité la plus large. Elle invite notamment tous ceux qui sont attachés aux services publics d'éducation à participer à la manifestation nationale du 8 décembre pour en faire un grand succès.

Le 26 novembre, différents services publics et secteurs de la fonction publique seront dans l'action. Une grande manifestation nationale des cheminots se déroulera à Paris. Cette journée sera une étape dans la construction de l'unité. En fonction des réalités locales (état de la mobilisation, configuration unitaire...), le SNUipp participera sous des formes diversifiées (manifestations, rassemblements, grèves, débats...).

## Sécurité sociale : la solidarité mise en cause ?

De la loi de financement de la sécurité sociale pour 2003, n'auront été retenues que les mesures les plus médiatisées : hausse de 20% des taxes sur les cigarettes, mesures sur les médicaments « génériques », pour réduire les dépenses. En hausse constante, les dépenses de santé croissent plus vite que le PIB, tendance observée par ailleurs dans tous les pays développés (progrès techniques de la médecine, vieillissement de la population etc...). Le déficit se creuse de nouveau avec le ralentissement de la croissance et la remontée du chômage qui pèsent sur les recettes. Le Ministre de la Santé J. François

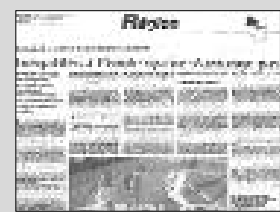
Mattéi a affirmé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des prélèvements et les propos des personnalités gouvernementales se multiplient pour inciter à « agir sur les dépenses ». Plusieurs chantiers de réflexion ont été mis en place, dont certains pourraient rapidement affecter les principes de solidarité. Parmi eux, la mission Chadelat travaillera pour redéfinir la place respective de l'assurance maladie et des complémentaires. Objectif : restreindre le champ des prestations obligatoires aux maladies lourdes (cancers...) pour ouvrir un territoire plus large aux mutuelles et surtout aux assurances privées.

## Revue de presse



En Eure et Loir la dénonciation par le SNUipp de la suppression de crédits pédagogiques a été relayée dans les journaux locaux. Jouy, Nogent le Rotrou, Mainvilliers autant d'écoles qui ne pourront boucler leurs budgets pour les projets pédagogiques.

Les inégalités scolaires ont été l'objet de débats dans les départements à l'initiative du SNUipp. Dans l'Yonne une soirée débat a réuni soixante enseignants autour de chercheurs pour discuter des inégalités à l'école. "L'école est malade, ça va durer encore longtemps ?", cette question a été le thème central d'un colloque à Nancy.



Dans l'Ardèche, professionnels de l'enfance et enseignants se sont retrouvés le temps de matinées pour poser la question de l'enfance maltraitée et des réponses à y apporter



à y apporter



La responsabilité des enseignants a aussi été à l'ordre du jour à Angers et Abbeville.

# Élections professionnelles : dernière ligne droite !

Les enseignants des écoles auront été assez peu nombreux à voter dans leur baignoire, même si l'affiche humoristique du SNUipp peut les inciter à le faire. Ce n'est pas la situation la plus confortable pour élire ses délégués du personnel à la CAPD et à la CAPN. Mais le message se veut explicite : « *Votez où vous*

*voulez, votez quand vous voulez, mais votez !* ». Pour le SNUipp sans doute, mais avant tout pour renforcer la représentation des élus face à l'administration dans les commissions paritaires.

Le taux de participation sera sans doute le premier résultat observé avec attention par le Ministère. Si l'on se réfère aux dernières élections professionnelles de décembre 1999, les enseignants des écoles votent plutôt bien. Avec 70% de participation ce scrutin enregistre un des plus forts scores de toute l'élection professionnelle en France : un poids donné aux résultats et à la représentativité des syndicats.

Au regard des tendances de notre société, ces chiffres font plutôt exception, mais on ne peut considérer le « civisme » reconnu des enseignants au fil des scrutins comme définitivement établi. Par exemple, le dernier sondage effectué par CSA pour Liaisons sociales fin septembre, annonce une nouvelle chute de la participation des salariés aux élections prud'homales (33% seulement). Ce chiffre est toutefois à relativiser ; la même enquête faisant apparaître un pourcentage en hausse pour ce qui concerne « la confiance faite aux syndicats pour les défendre » (65%).

En décembre 1999, avec 43% des voix (4% en plus), le SNUipp progressait encore,

confirmant sa première place dans le premier degré. Dans 58 départements le SNUipp était en tête. Le SE-FEN, second avec 28% perdait 4%. Venaient ensuite le SGEN (10,5%), FO (8,2%), SUD (3,5%) et le SNE (3%)...

En dix ans, depuis sa création, la représentativité du SNUipp s'est renforcée. Une reconnaissance de ce qu'il tente de faire dans le syndicalisme. Multiplier les lieux et les espaces pour être avant tout à l'écoute de la profession, libérer la parole enseignante. Comment et avec qui pourrait-on en effet transformer l'école, si ce n'est en construisant, dans le débat, les perspectives et les ambitions d'une école œuvrant pour la réussite de tous les élèves, sans en abandonner aucun

au bord du chemin ? Ce projet ne pourra se réaliser sans les enseignants, sans les parents, sans l'ensemble des acteurs sociaux de l'éducation et de l'enseignement. Il s'inscrit également dans le mouvement social pour la défense des services publics et des retraites. Il est porteur des valeurs de solidarité, de justice sociale, d'égalité et de laïcité. Plutôt d'actualité !

Gilles Sarrotte

### Quand, où et comment voter ?

Les enseignants des écoles à 8 classes et plus voteront le 3 décembre. Tous les autres doivent voter par correspondance et poster leur vote au plus tard le 30 novembre. Le courrier devra impérativement être arrivé à l'Inspection académique avant le 3 décembre.

## Le Forum social européen pour une autre Europe



Une importante délégation de la FSU a participé au Forum Social Européen (FSE) de Florence, du 7 au 10 novembre dernier qui s'est conclu par une imposante manifestation internationale " contre la guerre et pour une autre Europe ". A cette occasion, une véritable marée humaine de 700 000 personnes a submergé pacifiquement la ville. 4000 Français ont fait le déplacement avec le collectif de préparation constitué en France autour de diverses organisations. Organisé deux mois avant le Forum Social Mondial se déroulant en janvier 2003 au Brésil, le FSE a rassemblé plus de 60 000 participants, représentants d'organisations originaires de tout le continent européen. Les multiples débats organisés durant les 3 jours autour des thèmes forts du FSE (globalisation et néo libéralisme, guerre et paix, droits et démocratie) ont fait à chaque fois salle pleine. S'y mêlaient en plusieurs langues des exigences de réflexions et d'actions sur de nombreux sujets liés à la mondialisation libérale et à la construction européenne. Des questions comme celles des services publics, de la guerre contre l'Irak, des politiques agricoles, de l'éducation, des droits des femmes, des « sans droits », de la future

constitution européenne ont été abordées librement avec la volonté de comprendre et d'agir pour changer les choses. Le mouvement syndical a pris une bonne place dans l'organisation et les débats du FSE, en se confrontant avec les autres associations et surtout avec les dizaines de milliers de participants.

Des campagnes communes à l'échelle européenne ont été proposées

lors de l'assemblée des mouvements sociaux européens qui s'est tenue à la fin du FSE et où une déclaration contre la guerre a été adoptée.

Ces journées florentines ont permis à la FSU de rencontrer des syndicats enseignants, des réseaux associatifs, des organisations étudiantes ou encore des ONG impliquées dans le domaine de l'éducation.

Ces rencontres ont pu se dérouler dans pas moins de six séminaires

organisés sur des thèmes liés à l'enseignement : savoir et connaissance dans le développement de la démocratie et de la citoyenneté, le droit à une formation professionnelle continue tout au long de la carrière professionnelle, le refus de la marchandisation de l'école... Les débats ont permis de comparer la situation de l'école, les politiques d'éducation et d'enseignement au niveau européen, les remises en cause dont elles font l'objet.

Les participants à ces séminaires sont tombés d'accord sur plusieurs points. D'abord ils ont décidé de développer les échanges et les initiatives communes. La première devrait se dérouler au mois de mars 2003 pour exiger que le secteur de l'éducation et de l'enseignement soit exclu de l'Accord Général sur le Commerce et les Services (AGCS) qui doit être arrêté à cette date.

La seconde aura lieu en décembre 2003 alors que se tiendra à Berlin un sommet des ministres européens de l'Education, avec comme objectif la défense du service public d'éducation.

Mais au-delà de ces actions, c'est aussi à l'élaboration d'un projet commun qu'entendent s'atteler les organisations présentes à Florence. Leur réflexion porte sur l'accès à l'éducation. Pour elles, il s'agit d'un droit fondamental, devant être garanti à tous par un service public d'éducation. Ce projet commun, elles entendent aussi le construire autour du refus de la marchandisation et sur la définition des contenus scolaires.

Des questions qui seront naturellement reprises et approfondies au prochain Forum Social Européen qui se tiendra l'an prochain en France à Paris-St.Denis.

**Laurent Zappi**





# Partenaires pour l'école

**ATSEM, intervenants  
extérieurs,  
aides-éducateurs...  
Les enseignants  
travaillent  
avec  
des partenaires  
qui contribuent  
à ouvrir l'école.  
Regards sur  
des partenariats  
divers.**

Dossier réalisé par  
Lydie Buguet  
Philippe Hermant  
Pierre Magnetto  
Gilles Sarrotte

Intervenants extérieurs, ATSEM, aides-éducateurs, emplois-jeunes des collectivités locales, personnels médico-sociaux, enseignants de l'Education nationale... Quelles relations entre tous ces adultes aux compétences multiples au sein de l'école ? Quel rôle et quelle place pour chacun d'entre eux ? Et surtout, quelle cohérence entre les actions de chacun pour réussir la mission de l'école : enseigner aux élèves ?

Parmi les partenaires de l'école, seule l'ATSEM est obligatoire (« *Toute classe maternelle doit bénéficier des services d'un agent communal* » précise le code des communes, ce qui ne veut pas dire une ATSEM par classe). La situation des Agents territoriaux des écoles maternelles illustre toute la complexité de la mise en œuvre de partenariats. Employées par la Mairie, elles sont cependant placées sous la responsabilité de la direction d'école durant le temps scolaire. Participant à l'accueil, à l'animation, à l'hygiène, elles sont chaque jour en relation avec les parents, les élèves et les enseignants. Les textes leur donnent une voix consultative au Conseil d'école et affirment que les ATSEM « *participent à la communauté éducative* », contribuant ainsi auprès des maîtres à l'éducation des enfants.

Reste à savoir comment, dans chaque école, elles sont réellement mises à contribution. « *Nous sommes beaucoup plus proches des enseignants qu'avant* », confie une ATSEM de Val-de-Reuil, dans l'Eure, après vingt-cinq années de service (lire reportage page 16).

L'enseignant et l'ATSEM remplissent des

tâches complémentaires mais leurs rôles sont différents : le premier enseigne quand la seconde accompagne. Elles ont aussi des responsabilités différentes qui, elles, ne se partagent pas. Tout cela implique du temps pour la concertation, pour la coordination. Et quand le travail de l'ATSEM, qui joue un rôle important dans les moments éducatifs et de socialisation, s'inscrit dans le cadre des objectifs pédagogiques fixés par l'équipe, se construit alors un véritable partenariat.

Tout cela va encore mieux en le disant. Et preuve qu'entre le contenu des textes officiels et leur application sur le terrain il y a parfois besoin d'explicitier les choses, certains ont fait le choix d'une charte. En

Gironde, elle est départementale et implique collectivités, ATSEM et Education nationale. Elle permet de préciser sans équivoque le rôle et les responsabilités de chacun. Par exemple, elle stipule que durant le temps périscolaire l'ATSEM veille « *au respect de la permanence des règles de vie, notamment en faisant respecter les in-*

*terdits ou les obligations conjointement élaborés avec les enseignants* ».

Autres intervenants, les aides-éducateurs. Depuis 1997 ils ont fait leur rentrée dans l'école et, au fil du temps, ont mis en place selon une enquête du Cereq, « *des activités correspondant à de réels besoins, telles la surveillance, l'informatique, la documentation, l'aide à l'enseignement ou l'animation* » (lire page 18). En quelques années, alors qu'initialement le contenu de leur mission n'était pas vraiment défini, ces jeunes se sont professionnalisés, ont construit des compé-

L'enseignant inscrit  
l'intervention  
extérieure dans sa  
démarche  
pédagogique.



tences nécessitant des savoir-faire.

En moyenne, les AE exercent six activités à l'école, difficile d'imaginer leur intervention sans une véritable politique partenariale à l'intérieur des établissements. Cette fois encore, la place qui leur est faite dans le cadre du projet d'école développé par l'équipe enseignante est déterminante. BCD, informatique, aide aux enfants en CLIS et aide à l'intégration, travail en groupes, quand elle est pensée en terme de complémentarité, l'intervention des AE permet au maître d'aller plus loin, de mieux utiliser les ressources, d'approfondir son travail d'enseignement. Une telle démarche nécessite également du temps pour la concertation. La fin de leurs contrats programmée par le gouvernement ne sera pas sans conséquences sur les pratiques partenariales de l'école.

Il y a enfin les intervenants extérieurs. Leurs statuts peuvent être divers, fonctionnaires territoriaux, artistes, employés associatifs, emplois-jeunes... Leur travail dans l'école peut s'inscrire dans la durée, être seulement ponctuel. Leur prise en charge peut relever

de la collectivité, être financée par le biais des AEI ou des classes à PAC. Education physique, culture, musique, arts plastiques, langues vivantes... l'important, comme le souligne la sociologue Pascale Garnier, est « *la façon dont l'enseignant conçoit le travail en partenariat* » (lire page 19). La délégation pure et simple n'est pas synonyme de travail en équipe. En revanche, dans le cadre d'un projet piloté par l'enseignant, les possi-

bilités d'approfondir le travail avec les élèves sont grandes. En s'ouvrant sur l'extérieur, il s'adjoint des compétences qu'il ne possède pas, porte un regard nouveau sur ses élèves en observant et analysant le travail avec l'intervenant, complète sa formation, inscrit l'intervention extérieure dans sa démarche pédagogique et son travail d'enseignement.

### Un partenariat constructif

L'école continue d'évoluer. Elle s'ouvre vers le monde extérieur pour prendre en compte l'élargissement des savoirs. C'est dans ce contexte que le partenariat entre enseignants et intervenants dans le cadre scolaire s'est accru ces dernières années. Ce partenariat est nécessaire et constructif pour l'école et les élèves. Mais pour qu'il soit fécond les missions et les responsabilités de chacun doivent être bien définis. Elles sont complémentaires et ne peuvent se substituer. La nécessité de métiers nouveaux doit être reconnue aux côtés des enseignants et donner lieu à la création d'emplois publics stables dans les écoles. Pour collaborer et travailler ensemble il faut du temps et c'est sans doute ce que demandent le plus les enseignants aujourd'hui : un temps qui soit institutionnel. Le SNUipp revendique comme première étape une réduction du temps de service des enseignants devant les élèves à 24 heures et trois heures pour la concertation et le travail en équipe. Un autre fonctionnement de l'école nécessite aussi plus de maîtres que de classes



## ATSEM : plus proche des enseignants

*Assister les enseignants, préparer le matériel et procéder à l'entretien des locaux. À Val de Reuil, dans l'Eure, les ATSEM participent activement à la vie de l'école Louise Michel.*

S'il est vrai que le terme ATSEM pour agent territorial spécialisé des écoles maternelles manque singulièrement de poésie, ce sigle désigne néanmoins des personnes que les mamans repèrent vite. Parce qu'elles savent que celles-ci auront le geste amical, qu'elles trouveront le mot juste pour consoler leur petit.

Ce rôle de « deuxième maman voire de mamie », Brigitte, Martine, Françoise et Irène les ATSEM de l'école Louise Michel de Val de Reuil, l'acceptent même s'il ne définit pas tout à fait leur tâche. « On est chargé d'assister les enseignants pour la réception, le bien être et l'hygiène des enfants, ainsi que de la préparation et de l'entretien des locaux et du matériel » précisent-elles. Elles accompagnent ainsi l'enfant dans les différentes étapes de la vie quotidienne concourant à son autonomie et à sa socialisation : l'habillage, le déshabillage, le lavage des mains, le brossage des dents, le repas, les toilettes...

Au niveau de la classe, Françoise « vingt-cinq ans comme ATSEM, l'âge de la ville de la Val de Reuil » a noté une évolution. « On se trouve beaucoup plus intégré dans le fonctionnement de l'école ; beaucoup plus proche des enseignants qu'avant. On fait maintenant pleinement partie de l'équipe éducative ».

Dans cette école où il y a une ATSEM par classe, elles travaillent en doublette avec un enseignant. Pour certaines, c'est le cas depuis plusieurs années. « Il n'y a plus besoin de nous dire systématiquement ce que l'on doit faire, on le voit, on l'anticipe » note Brigitte. Néanmoins, les organisations diffèrent d'une classe à l'autre. Martine a son planning de préparation de matériel et d'ateliers pour la semaine, tandis que les autres l'ont au jour le jour. Toutes y trouvent leur compte. Ces préparatifs s'effectuent « lors des créations », car pendant que les enfants sont en classe elles y sont aussi, ne la quittant que pour les passages aux toilettes ou pour soigner les petits bobos. En classe, elles assistent les enseignants « sans se prendre pour des maîtresses » insistent-elles. Et comme le remarque



*Brigitte permet à l'enseignante de mieux gérer sa classe en s'occupant de l'atelier de peinture .*

Brigitte elles " servent de relais quand un remplaçant vient dans l'école ».

Ce temps passé en classe correspond à une partie seulement des tâches qui leur sont attribuées. Quand les enfants sont partis, elles effectuent pendant une heure le nettoyage de leurs classes ainsi que celui des parties communes. Même chose pendant une partie des vacances scolaires où les gros travaux sont entrepris. Par ailleurs elles interviennent aussi pendant les activités périscolaires. Le midi elles mangent avec les enfants et participent

aux activités proposées. Dans ce cas précis certaines d'entre elles ont obtenu leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA).

« Un travail usant, fatigant » qu'elles font à raison de trente-sept heures et demie par semaine. Un travail qu'elles trouvent difficile à mener à bien jusqu'à soixante ans, « on touche là à un point sensible » relève Brigitte. Mais un travail qu'elles aiment, dans lequel elles se sentent utiles au plus haut point.

### La ville de Val de Reuil instaure sa « charte des ATSEM »

Depuis sa création, il y a vingt-cinq ans, la municipalité de Val de Reuil s'est donnée comme objectif prioritaire l'école. Il n'est donc pas étonnant de trouver dans chacune des trente-deux classes maternelles de la ville une ATSEM. Partant du constat de la difficulté pour ces personnels d'être dans la hiérarchie sous l'autorité du maire mais de voir cette autorité pendant le temps scolaire déléguée aux directeurs, il a été décidé depuis 1995 d'instaurer une " charte des ATSEM ". Leur emploi y est défini précisément tant au niveau de leur statut que de leur domaine d'action. Chaque ATSEM la signe en début d'année. Fréquemment retravaillée, la troisième mouture est en cours d'élaboration, elle est élaborée en concertation par un groupe de travail rassemblant en plus de la municipalité et des directeurs, une ATSEM par groupe scolaire. Elle tient bien entendu compte des évolutions proposées par ces dernières. Ainsi un corps de " volants " chargés de remplacer les ATSEM absentes a-t-il vu le jour. De même, depuis l'année dernière la personne désirent changer d'école a la possibilité de participer à un mouvement annuel régi par des règles précises.

# Quand les mairies financent les «partenaires» de l'école

*Personnels territoriaux, ATSEM, emplois jeunes...les mairies sont les principaux pourvoyeurs de personnels intervenant aux côtés des enseignants dans les écoles.*

## **ATSEM : partenaires essentiels**

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles sont des personnels communaux qui accompagnent, aux côtés des enseignant(e)s, l'enfant dans les différents moments de la vie à l'école. Ces personnels recrutés sur concours de la fonction publique territoriale sont titulaires du CAP petite enfance qui leur a permis de suivre un enseignement général et professionnel complété de douze semaines de stages. Un métier qualifié et très largement féminisé.

Quelques chiffres. Pour les 68432 classes de maternelle de France métropolitaine (statistiques 2002, MEN DPD), on compterait environ 15000 ATSEM. Une autre donnée très optimiste fait état d'une ATSEM pour deux classes. Estimations puisqu'aucun chiffre officiel n'existe que ce soit en provenance du Ministère ou des mairies.

Une enquête publiée en 2001 par l'ANDEV (1) fait apparaître pour les villes de 10000 à 80000 habitants que 55,5% d'entre elles attribuent un poste d'ATSEM par classe et 23% un poste pour 2 classes. 83% des villes concernées n'offrent pas de formation spécifique aux ATSEM. Celles qui le font ciblent sur le développement de l'enfant, sa psychologie, ses rythmes, le secourisme, etc.

Dans 90% des villes, les classes qui accueillent des enfants de moins de 3 ans ne bénéficient pas de personnel spécialement formé. Seulement 1 à 2% bénéficient de personnel spécifique, tels que des éducateurs de jeunes enfants ou auxiliaires de puériculture, et toujours dans le cadre de classes passerelles.

Placées sous la double autorité de leur employeur, le maire de la commune, et du directeur d'école, les ATSEM sont dans une position ambiguë. Cela se retrouve dans la définition des tâches qui leur sont confiées. Pendant le temps strictement scolaire, que l'activité soit à l'intérieur de l'école ou à l'extérieur (promenades, sorties) l'ATSEM est sous l'autorité du directeur. Par contre, hors de ce temps scolaire, garderie, restaurant, l'agent est sous l'autorité du maire. Dans certaines villes, des chartes ont été élaborées afin de préciser le rôle de l'ATSEM. La signature étant le plus souvent tripartite : municipalité, éducation nationale et ATSEM.

(1) A.N.D.E.V : Association nationale des directeurs de l'éducation des villes



## **Intervenants pas si extérieurs**

" L'intervenant extérieur apporte un éclairage technique ou une autre forme d'approche qui enrichit et conforte les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe. Il ne se substitue pas à lui. ". C'est ainsi que les textes (circ. juillet 1992) définissent la relation de partenariat entre l'intervenant et l'enseignant. L'évolution de l'école et " le développement de formes d'organisation pédagogique impliquant le travail en groupes et la participation d'intervenants extérieurs " ont conduit à ce partenariat inscrit dans le cadre de la loi d'orientation de 1989. Ainsi cette dernière décennie a connu une croissance de la participation des intervenants extérieurs pendant le temps scolaire favorisant ainsi l'ouverture de l'école.

Les participations d'intervenants sont intégrées au projet de classe et d'école. Lorsqu'elles sont ponctuelles, elles sont financées pour l'essentiel par des subventions éducation nationale (A.E.I et ou subvention spécifique classes à PAC) et moins souvent par les collectivités. Les interventions régulières dans le cadre scolaire font le plus souvent l'objet de la signature d'une convention entre l'éducation nationale et la municipalité qui rémunère les intervenants.

Pour l'essentiel ces personnels municipaux interviennent dans des disciplines telles que l'E.P.S et la Musique. Leur champ d'intervention tend à s'élargir depuis maintenant quelques années. Les " rencontres de l'ANDEV " organisées à Limoges en 1998 ont permis de dresser un premier état des lieux des fonctions et missions des " personnels non enseignants dans l'école ". Fonctionnaires territoriaux ou emplois jeunes employés par les municipalités interviennent pendant le temps scolaire comme intervenants extérieurs.

C'est le cas des moniteurs ou éducateurs sportifs pour l'E.P.S, des professeurs de musique, des professeurs des beaux-arts, des bibliothécaires, des personnels d'animation des musées, des personnels de santé scolaire, mais aussi plus récemment avec le recrutement d'emplois jeunes d'intervenants sur les questions d'environnement (tri sélectif...), de sécurité routière ou domestique, pour les T.I.C.E, comme auxiliaires d'intégration ou encore comme médiateurs .

Inquiétude et fébrilité pour les emplois jeunes comme pour les municipalités qui les emploient. Ce sont en effet près de 30000 emplois que devraient perdre les collectivités territoriales dont les municipalités dès 2003 lorsque les contrats des emplois jeunes s'achèveront.



## Aides éducatrices : irremplaçables mais non remplacés

*Quatre puis deux, puis bientôt un, l'école Henri Sellier de Colombelles, dans le Calvados, voit le nombre de ses aides éducatrices diminuer alors qu'ils avaient su se rendre indispensables. Reportage qui aura bientôt valeur d'étude paléontologique.*

Samuel et Camille sont les deux aides éducatrices rescapées de l'école primaire Henri Sellier de Colombelles. À l'origine, ils étaient quatre à avoir été recrutés sur le groupe scolaire.

« On a été bien loti dans l'attribution d'aides éducatrices en 97-98, et leur présence a permis de donner du souffle aux pratiques de l'école », explique Dominique Dukowsky, la directrice. L'école Henri Sellier a dix classes réparties sur deux étages, en longueur. Les espaces extérieurs sont vastes. Pour la surveillance les aides éducatrices sont des adultes en plus. « Ils ne nous remplacent pas mais nous aident, précisent les enseignants. S'il y a un bobo sur la cour, ils s'occupent des soins et la surveillance continue à être assurée ». Leur aide est aussi d'ordre pédagogique : arts plastiques, BCD, informatique, ludothèque, aides aux enfants des deux CLIS, ... ; leurs attributions étaient variées et permettaient un fonctionnement souple. Depuis le départ de deux d'entre elles qui n'ont pas été remplacées, il a fallu revoir l'organisation des emplois du temps et prioriser. L'école maternelle a été sacrifiée, la gestion de la ludothèque qui fonctionnait grâce à Séverine est retournée à la seule disponibilité des enseignants. La BCD n'est plus autant utilisée. Les animations en BCD se font rares, les 3 700 ouvrages ne sont plus classés, les livres à couvrir s'empilent. « On pourrait passer ici la moitié de notre em-

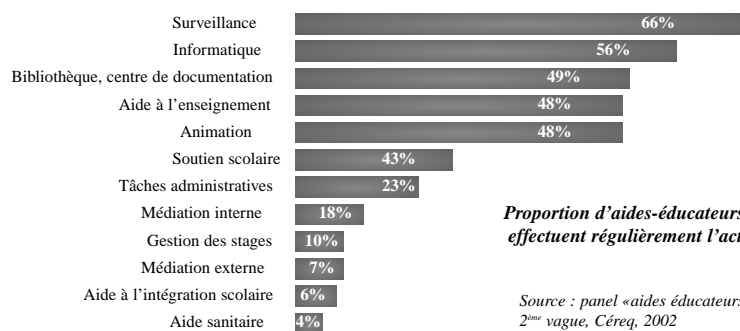


*Camille, aide éducatrice depuis cinq ans, collabore aux activités arts plastiques et aide les enseignantes des classes de CLIS.*

ploi du temps, affirme Camille, mais on n'a plus le temps ». Samuel a commencé l'an passé en remplacement d'une AE (qui a gagné au loto). Il s'occupe surtout de la salle informatique tandis que Camille continue de collaborer aux projets en arts plastiques, ce pourquoi elle avait été recrutée. « J'ai un DEUG dans la spécialité. Je prends des groupes d'enfants de toutes les classes pour mener à bien des projets, ou travailler sur un domaine spécifique à la demande des enseignants ». Cet après-midi elle travaille avec un groupe de la

CLIS pour réaliser le calendrier de l'école. Le reste du temps, les deux AE interviennent surtout dans les deux classes de CLIS pour solliciter, motiver des élèves qui en ont besoin. Ils les accompagnent aussi lors de leur intégration dans les classes dites normales. « Leur présence rassure les enseignants et les enfants », explique Dominique. Et elle ajoute qu'en règle générale, les aides éducatrices « font du lien » entre enfants, parents, enseignants. C'est d'autant plus vrai que dans cette école de ZEP, l'équipe enseignante a complètement changé en cinq ans. Camille est la plus ancienne de l'école, elle en est la mémoire. « Les enfants qui étaient en CP quand je suis arrivée, sont aujourd'hui en CM2 », raconte-t-elle. Quand on lui demande si elle aimerait rester dans l'école, elle répond « pour un métier équivalent à ATSEM en primaire, je signe ! J'ai le sentiment d'être utile ici ». Mais à la rentrée prochaine son contrat se termine. Et Samuel restera tout seul. Dominique conclut : « Les AE nous ont permis de fonctionner différemment, en petits groupes, de faire des projets ambitieux. On ne demande qu'à faire des choses motivantes pour les enfants, mais seuls dans nos classes on ne pourra plus ».

### Les différentes activités exercées par les aides éducatrices



*Proportion d'aides-éducatrices qui effectuent régulièrement l'activité*

*Source : panel « aides éducatrices », 2<sup>ème</sup> vague, Céreq, 2002*

# « Partenariat : diversité des collaborations »

**À partir de son étude sur « la polyvalence des maîtres à l'épreuve du partenariat » réalisée dans le cadre de l'INRP, Pascale Garnier, sociologue, Maître de conférence (STAPS) à l'IUFM de Créteil, nous livre ses observations sur les relations de partenariat qui se sont instaurées entre les enseignants et les autres adultes qui travaillent ensemble au sein de l'école pendant le temps scolaire.**

*Peut-on dire que les enseignants et les différents adultes travaillent ensemble au sein de l'école ?*

Selon les enseignants, il y a trois définitions possibles du « travailler ensemble ». La première signifie construire un accord sur le contenu, sur la place de chacun dans les interventions sur la base du dialogue, de la réciprocité, et du contrat. La deuxième définition est basée sur la répartition des compétences et des prérogatives de chacun. La troisième est fondée sur les liens de familiarité qui se créent entre enseignants et partenaires dans la durée. Dans le cadre de l'étude menée, on observe que la pratique la plus usitée est celle de la répartition selon les compétences. Le maître est le pédagogue, l'intervenant est un spécialiste et cette répartition des compétences favorise la communauté.

Travailler ensemble dépend aussi de la catégorie d'intervenant et de la matière enseignée. Plus l'intervenant est véritablement extérieur à l'école au double sens d'éloignement géographique et « scolaire », moins on retrouve cette possibilité de travailler ensemble. Plus la discipline a de l'importance aux yeux de l'enseignant plus il mettra en œuvre des formes de coordination importantes. Par exemple, le travail entre un aide éducateur et un maître est complètement différent selon qu'il s'agit d'une mise en place de groupes de lecture ou d'une prise en charge d'un groupe en informatique ou en EPS...

*Est-ce que ce travail en partenariat a des conséquences sur l'activité enseignante ?*

Cela dépend de la façon dont l'enseignant conçoit le travail en partenariat. Dans certains cas il y a délégation pure et simple, dans d'autres il y a approfondissement de l'activité de l'enseignant, dans d'autres encore il y a découverte par l'intermédiaire du partenaire d'un domaine d'activité différent. Par exemple le fait de travailler en partenariat avec un potier donne à l'enseignant des compétences quand celui-ci s'affirme capable de les réinvestir.



*Entretien avec*  
**Pascale Garnier**

***Plus la discipline a de l'importance aux yeux de l'enseignant plus il mettra en œuvre des formes de coordination importantes.***

Par ailleurs, si le maître n'intervient pas, le fait qu'il soit présent lors de l'intervention, (c'est le cas pour les AE ou l'intervenant extérieur etc...), lui permet de regarder sa classe. C'est important pour l'enseignant d'être dégagé des contraintes de pilotage de l'activité du groupe classe pour avoir un autre regard sur les élèves, les redécouvrir de l'extérieur. Autre conséquence, l'activité de l'enseignant se trouve déplacée en amont et en aval, c'est-à-dire dans le travail de préparation et de régulation de l'intervention, avec tout le temps de concertation ou de réunion qui en découle.

Une grande demande des enseignants est l'institutionnalisation de ce temps qui n'est pas devant les élèves.

*La polyvalence du seul maître est-elle encore possible ?*

La polyvalence apparaît de plus en plus irréaliste, illusoire et en même temps absolument nécessaire aux enseignants.

D'une part ils disent qu'être compétent dans toutes les disciplines ce n'est pas possible. Il y a accroissement des exigences d'approfondissement et de connaissance dans chacune des disciplines et aussi multiplication et diversification des enseignements à l'école. D'autre part pour les enseignants, « la polyvalence est absolument nécessaire » et cette affirmation trouve sa justification dans la continuité que doit avoir l'enseignant par rapport à un groupe classe et par rapport à la globalité de l'enfant. C'est précisément pour cette raison que, même s'il en a très largement envie, il va limiter le travail de partenariat avec d'autres adultes pour rester le « référent » de la classe.

*Est-ce que cette croissance du partenariat conduit à une redéfinition de l'activité enseignante ?*

On peut distinguer deux types de conséquences. Premièrement, l'activité de l'enseignant est de plus en plus conditionnée par son environnement scolaire et social. Selon les communes on a ou on n'a pas d'intervenants municipaux, selon les écoles d'une même commune on a ou on n'a pas de parents d'élèves compétents en art, en informatique, etc... Selon les écoles on a ou on n'a pas d'aides éducateurs. Les inégalités sont de plus en plus marquées. Deuxièmement : à partir du moment où il y a une offre de plus en plus importante d'interventions dans l'école, l'enseignant se sent plus justifié à faire état de ses goûts et de ses compétences personnelles. C'est en fonction de sa propre personne et non plus en fonction de normes et de standards conventionnels qui s'appliqueraient de manière uniforme à tous les enseignants qu'il fait appel à tel ou tel type de partenaire. C'est ce que j'appelle une mise en question du fait scolaire lui-même comme institution.

## tice

### *Enquête du « Café pédagogique »*

Le « café pédagogique », publication sur Internet, a réalisé un sondage, en partenariat avec la Cinquième, sur les enseignants et les TICE. À la question « comment utilisez-vous Internet en classe ? », les enseignants qui ont répondu citent la correspondance scolaire à 32,8%, la recherche d'informations à 94,4%, la création de pages à 38,8% et, l'illustration de cours à 57,1%. Sur la question des freins à l'utilisation, 64,8% mettent en cause le manque de formation pédagogique, 81,3% le manque de formation informatique, 84,1% regrettent la faiblesse de l'équipement. Seulement 6,6% considèrent que la technologie n'apporte pas de valeur supplémentaire par rapport à la pédagogie traditionnelle. Pour en savoir plus : <http://www.cafepedagogique.net/divers/la5/>

## presse

### *Semaine de la presse à l'école*

La 14<sup>ème</sup> semaine de la presse à l'école se tiendra du 24 au 29 mars 2003, sur le thème : « les images d'information », comme l'an passé. En 2002, 3 850 080 élèves, du primaire au lycée, ont participé à cette initiative coordonnée par le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information). L'inscription à la 14<sup>ème</sup> édition se fera uniquement par Internet, du 9 janvier au 7 février pour les établissements scolaires, sur le site du CLEMI. [www.cleml.org](http://www.cleml.org)



## contes

### *Festival*

Du 23 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, trois associations, En Vadrouille, Les Zèbres de Belleville et 3<sup>ème</sup> voie, organisent un festival de contes dans le onzième arrondissement à Paris. Les salles institutionnelles et les cafés seront le temps d'un conte le théâtre d'aventures multiculturelles. Pour tous renseignements : 01.44.62.00.09 ou <http://festivalcontes11.free.fr>



### *Concours*

Le concours d'écriture de contes organisé par la BNF, France 5, Lire en fête et le SNUipp est un succès. Les inscriptions sont maintenant closes, 1500 classes se sont inscrites. Les productions sont à renvoyer avant le 8 février.

« Faire entrer les élèves dans la littérature est une nécessité absolue ; mais pas n'importe comment et pas non plus dans la méconnaissance de leurs pratiques langagières extrascolaires : parce que ces pratiques sont constitutives de leurs identités et qu'ils ne peuvent pas les laisser à la porte des classes comme ils y déposent leurs blousons. »

**Josiane Boutet**

« I parlent comme nous » in Ville-Ecole-Intégration, n° 130, novembre 2002

## handicap

### *« Cinq mesures urgentes »*

26000 élèves handicapés sont intégrés dans les classes ordinaires de l'école, 40000 le sont au travers de dispositifs collectifs. Cependant, en organisant en janvier 2002 un colloque national sur l'intégration scolaire le SNUipp a pu mesurer le chemin qui reste à parcourir pour aboutir à une véritable éducation inclusive. À la veille de l'année européen-

ne du handicap, en 2003, le SNUipp a adressé sous la forme d'un manifeste aux pouvoirs publics ses propositions pour l'intégration des enfants handicapés. Le syndicat a recensé cinq mesures urgentes : développer la formation, dégager des ressources, créer des dispositifs d'accompagnements et de soins, donner du temps, adapter l'environnement.

## hors de france

### *Le SNUipp édite une nouvelle brochure*

#### *«Enseigner hors de France »*

Vous envisagez de partir enseigner dans un DOM, un TOM ou à l'étranger... Guadeloupe, Guyane, Madagascar, Malaisie autant de noms enchanteurs mais qui peuvent cacher des réalités auxquelles il faut se préparer. Pour vous aider, le SNUipp édite sa brochure annuelle « Partir, enseigner hors de France et dans les DOM-TOM » qui vous donne toutes les informations pour enseigner ailleurs.

Pour se la procurer, contacter les sections départementales du SNUipp ou écrire au SNUipp - 128, bd A. Blanqui - 75013 PARIS.



## solidarité internationale

### *Des maternelles parrainent*



Du 16 au 24 novembre, les élèves de l'école maternelle de l'hippodrome de Pau ont participé à la semaine de la solidarité internationale. Le programme était chargé. Clarisse, bénévole de l'association « Planète école », est venue présenter la culture de la Côte d'Ivoire. Cuisine, danse,... les petits découvrent une culture différente de la leur.

Un diaporama sur l'expérience d'une enseignante partie trois mois au Sénégal leur a été proposé. Les plus grands prennent conscience des difficultés de cet ailleurs. Tout au long de la semaine une exposition africaine s'étendait sur les murs de l'école. Les enfants l'ont fait visiter à leurs parents à la fin de semaine.

Leur solidarité ne s'arrête cependant pas le soir du 24. Par l'intermédiaire de l'association « Écoliers du monde » l'école de Pau est marraine d'une école du Bénin. Toute l'année les élèves de l'école vont faire des gâteaux, des confitures... pour aider les enfants de l'école parrainée avec lesquels ils vont entamer une correspondance scolaire. « Le but est d'impliquer les enfants », explique Me Benlamara, la directrice. Et manifestement ils le sont déjà, pas un matin sans que l'un d'entre eux n'arrive avec un dessin, une idée pour l'école parrainée.

## Michèle Libratti, maîtresse formatrice

### *Portrait*



*Le parcours de Michèle Libratti, convaincue que « tous les enfants sont capables », est nourri de sa propre expérience d'enseignante, porteuse de handicap et passionnée par les enjeux de son métier.*

Michèle Libratti est devenue institutrice suppléante en 1968 « pour manger » et pour payer ses études de psychologie. Très déçue parce qu'on attend d'elle dans le métier, « sélectionner les mêmes », elle se met en quête d'alternatives. Atteinte depuis l'enfance par une maladie lui causant des troubles moteurs, et élevée avec l'idée qu'elle était « capable de réussir » comme les autres, Michèle a la conviction, chevillée au corps, que « tous les enfants sont capables de transformation et de progrès ». C'est alors qu'elle découvre Robert Gloton et le GFEN (groupe français d'éducation nouvelle), début d'une longue aventure pédagogique. Durant ses premières années en élémentaire dans le 93, elle rencontre parfois des incompréhensions ou des oppositions face à sa volonté d'expérimentations tous azimuts. « On a même parfois fait passer mes idées comme une perturbation liée à mon handicap ». Peur et bêtise qui font sourire aujourd'hui celle que « claudiquer » à l'école n'a jamais gênée. « Je dis aux parents de laisser leurs enfants poser des questions à ce sujet, que c'est un signe d'intelligence de leur part ».

Depuis la fin des années 70, Michèle s'investit sur l'école maternelle. Elle devient maîtresse formatrice puis directrice d'une école d'application dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il lui plaît d'accueillir des stagiaires et d'animer une équipe d'adultes. La dynamique collective et les projets qui sortent de l'école l'enchantent. Dans le même temps, elle consacre un ouvrage\* aux rapports aux savoirs des jeunes enfants et en fait le support d'ateliers et d'interventions tant à l'IUFM de Paris que de Créteil. Un investissement qui va grandissant malgré le fait que, depuis 12 ans, Michèle connaît des problèmes d'élocution importants. Pour elle, cela n'a pas créé de « changement objectif ». Elle affirme « je fais avec ce que je suis, il faut s'en donner les moyens » et répète si l'on ne comprend pas, quitte à se munir d'un micro. Une ténacité qui ne va pas sans fatigue mais qui n'a rien entamé de sa passion... communicative.

**Céline Lallemand**

\*Les chemins du savoir à l'école maternelle, avec C. Passerieux, Chroniques sociales, Lyon.

Les écoles maternelles d'Heiligenstein et de Barr ont eu une visite insolite fin octobre. Leurs deux collègues de Valff, Anny Bour et Michèle Schultz, sont venues, accompagnées de leurs partenaires du projet Socrates-Comenius. Pologne, Italie, Hongrie, Finlande, France, neuf enseignantes de ces cinq pays, se sont réunies une semaine en Alsace pour se rencontrer et établir leur projet commun.

Quel rapport entre l'école maternelle de Valff en Alsace, le « *Skt Georg Kindergarten* » italien du Sud-Tyrol ou le « *Jussinkylän Päiväkoti* » de Tampere en Finlande ? Les enseignantes se sont trouvées au moins deux points communs : la langue allemande et un intérêt pour l'environnement.

Le projet global est intitulé « *Pour les générations futures, protégeons l'environnement* ». Cette année trois rendez-vous sont pris pour les enfants des écoles partenaires du projet. Le premier consiste en l'écriture

« Nos systèmes éducatifs sont très différents. Les collègues de Hongrie sont impressionnés parce qu'elles appellent notre "académisme", notre système d'évaluation », Anny Bour, coordonnatrice du projet.

de l'histoire d'un élan finlandais qui devrait débiter ses péripéties en France en automne (avec l'écriture de la première partie de l'histoire par les élèves français) et se terminer dans le Tyrol en été pour le

dernier chapitre. Pour les fêtes de fin d'année, les enfants vont échanger des objets en argile. Le 22 avril 2003, à l'occasion de la journée mondiale de la Terre, chaque école va planter des graines de haricot et photographiera la plante à échéance régulière pour que les enfants comparent l'évolution de la plante d'un pays à l'autre. Une activité sous le signe de Comenius qui écrivait en 1658 : « *c'est poser le fondement de tout savoir, de toute action et de toute parole que d'exercer soigneusement les sens à bien observer les choses de la vie* ».

L'environnement est un sujet d'actualité quel que soit le pays. « *Dans notre région à forte densité de population, la sensibilité des habitants en matière d'environnement est grande* », explique Anny Bour coordonnatrice du projet. Les écoles maternelles d'Heiligenstein et de Barr ont été choisies comme lieu de cette première rencontre entre enseignantes, car un projet y avait été mené sur ce thème. Des vergers aménagés jouxtent chacune des deux écoles. Chaque



## Cinq écoles germaniques

**Finlande, France, Hongrie, Italie, Pologne... neuf enseignantes de la petite enfance de cinq pays européens se sont lancées pour les trois ans à venir dans un projet Socrates-Comenius autour de l'environnement. Elles se sont réunies à Valff en Alsace.**

visite se fait en allemand, langue que toutes les enseignantes parlent et comprennent. Cette communauté de patrimoine linguistique s'explique par des raisons géographiques et historiques, frontières communes ou migrations de population. Les cinq écoles incluses dans le projet proposent à leurs élèves des heures d'enseignement en allemand, mais les modalités sont très différentes d'un pays à l'autre. « *Tous les échanges entre classes se feront en allemand*, explique Michèle Schultz, directrice de l'école de Valff, *par courrier et par Internet* ».

La semaine passée ensemble aura permis de fixer des grandes étapes du projet sur l'année mais aussi d'échanger des expériences, des idées. Les enseignantes se retrouveront

« Notre dernier projet d'école portait sur les technologies nouvelles. Cette année on ouvre l'école sur le monde via l'environnement et les technologies nouvelles » Michèle Schultz, directrice de l'école maternelle de Valff.

en juin, en Finlande ou en Pologne, pour faire le bilan de l'année écoulée et préparer celle qui suit. Chaque école dispose pour cela d'un budget « *Socrates-Comenius* » géré par pays. Si les financements français permettent aux deux

enseignantes de prévoir sur les trois ans leurs dépenses, ça n'est pas le cas partout. Anja de Finlande ne sait pas si elle aura un budget l'an prochain. Ottilie et Martha d'Italie insistent de leur côté sur le fait que beaucoup de leurs collègues vont changer. Petites difficultés qui font dire à Michèle : « *Ce type de projet oblige à être très souple. Chaque pays a des modes de fonctionnement très différents, mais c'est ça qui est enrichissant* ».

**Lydie Buguet**

*Les neuf  
enseignantes  
du projet  
Socrates-  
Comenius ont  
visité la classe  
bilingue  
français-  
allemand de  
l'école des  
Vignes de  
Barr, en  
Alsace.*

## ETUDES

**Pierre-André Hopital,**  
de l'agence Socrates - Leonardo da Vinci

### « Pas de mobilité sans mobile »

*Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le projet Socrates-Comenius ?*

L'action Comenius est née en 1995. L'objectif poursuivi dès l'origine, est de renforcer la coopération entre les professionnels de l'éducation européens, pour améliorer à terme la qualité de l'éducation et développer la citoyenneté européenne. Une trentaine de pays européens y participent, en premier lieu les quinze états de l'Union européenne. Les pays de l'espace économique Européen et les pays d'Europe centrale et orientale s'y sont joint...

*Combien d'écoles primaires sont elles concernées ?*

Au terme de l'appel d'offres lancé en 2002, l'agence a sélectionné les projets européens de 25 écoles maternelles et de 225 écoles élémentaires. Les projets qui nous sont envoyés sont soumis à expertise extérieure, puis décision de l'Agence. Les sujets proposés par les écoles sont très divers. On trouve des projets à dominante pédagogique comme la comparaison

de méthodes de lecture, la conception de supports d'apprentissage des langues, d'autres plus culturels comme l'approche de traditions locales. La dimension linguistique est souvent présente mais placée dans une perspective plus générale, avec l'idée qu'il n'y a « pas de mobilité sans mobile ».

*Quel retour avez-vous des écoles qui participent ?*

Si les difficultés liées aux soucis administratifs sont parfois évoquées, au final les bénéficiaires se disent le plus souvent satisfaits des échanges et mettent en avant l'enrichissement des pratiques et une ouverture des esprits. La revue de l'Agence, « Soleo », en donne chaque trimestre un reflet à partir des témoignages recueillis auprès des acteurs. J'ajoute que les programmes européens offrent des perspectives de mobilité et de coopération de la maternelle au supérieur et en direction des publics adultes dans le souci de contribuer à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.

## Scéren, un site au service des enseignants



Les ressources et outils papier que le réseau du Scéren (CNDP et CRDP), propose sont bien connus des enseignants. Leur site internet l'est moins et pourtant il vaut le détour.

Ce site est une mine d'informations pour les enseignants. Textes réglementaires, données officielles, liens d'utilité pédagogique : il rassemble des informations éparpillées sur le réseau.

Le Scéren propose aussi des services qui lui sont propres. Pour les enseignants du primaire le plus simple est de passer par le lien « école ». La rubrique Télédoc sélectionne chaque semaine, un certain nombre d'émissions pour leur qualité de réalisation et leur intérêt pédagogique. Les émissions qui peuvent être utilisées librement dans la classe sont désignées par la formule « Libre de droits ».

L'espace « Actualités pour la classe » propose une sélection d'informations culturelles et éducatives. « Les Rendez-vous » signalent les manifestations, conférences, colloques, débats utiles à la pratique professionnelle des enseignants. La rubrique « Avec les élèves » sélectionne les nouveautés de l'édition jeunesse et de la bande dessinée.

L'autre intérêt réside dans les propositions pédagogiques que propose le Scéren autour des outils qu'il sélectionne. La rubrique « scénarios pédagogiques » propose notamment des documents d'accompagnement pédagogique pour l'éducation à et avec l'image. À partir de cédéroms (Le petit Léonard, Alphabet...), de documents audiovisuels (PakWan, Le défilé...) d'extraits de films (Basic Instinct, Les Visiteurs du soir...) ou d'images fixes (affiche Pinder, photographie de Doisneau...), des démarches sont proposées qui permettent d'intégrer les Tice sous l'angle de la maîtrise des langages.

Restent d'autres services à découvrir à l'adresse : <http://www.cndp.fr/accueil.htm>.

Lydie Buguet

**La cinquième édition du Printemps des poètes** aura lieu du 10 au 16 mars 2003 avec pour thème les « Poésies du monde ».

**TOM** : L'examen des candidatures des professeurs des écoles et des instituteurs spécialisés à un poste en Nouvelle Calédonie et à Wallis-et-Futuna au titre de la rentrée 2003 se fait le 25 novembre.

**Sécurité routière** : l'encart du BO n°40, du 31 octobre 2002, définit l'attestation de première éducation à la route dans les écoles maternelles et élémentaires.

## Questions / Réponses

**Je demande mon intégration dans le corps des PE. Est-ce que je conserverai le droit de prendre ma retraite dès 55 ans ?**

Oui, si vous avez, à la date de l'intégration dans le corps des PE 15 ans de services actifs, c'est-à-dire 15 ans de services d'instituteur dans une école. Attention à ne pas confondre services actifs et services effectifs. Les services effectifs comprennent tous les services effectués, y compris les services auxiliaires validés. Certains ne sont pas comptabilisés comme services actifs.

**Coordonnateur ZEP, puis je cumuler la NBI et l'indemnité ZEP ?**

Oui, dans la mesure où une partie du service est effectuée sur un poste ouvrant droit à l'indemnité ZEP. Celle-ci est versée au prorata de la durée d'exercice. Par exemple si vous exercez un quart en classe et trois quarts comme coordonnateur, vous toucherez les 30 points de NBI et 25% de l'indemnité ZEP.

**ZIL, j'ai effectué un remplacement d'un mois en SEGPA, est-ce que je vais toucher l'indemnité SEGPA ?**

Oui, un titulaire remplaçant se voit attribuer l'indemnité SEGPA au prorata de la durée d'exercice. Pour information, elle se monte au 1er mars 2002 à 1462,16 euros par an.

### (fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC  
128 Bd Blanqui - 75013 Paris - Tél : 01.44.08.69.30 - e-mail fsc@snuipp.fr  
• Directeur de la publication : Alain Boussard  
• Rédaction : Caroline Bagur, Lydie Buguet, Tiphaine de Champchesnel, Nicole Geneix, Bernadette Groison, Delphine Henry, Philippe Hermant, Eliane Lancette, Céline Lallemand, Pierre Magnetto, Jacques Mucchielli, Gilles Sarrotte, Laurent Zappi  
• Impression SIEP - Bois Le Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 72-74 av Dr Arnold Netter 75012 Paris Tél : 01.40.02.99.00 •  
Prix du numéro : 1 euro - Abonnement 23 euros  
• ISSN 1241 - 0497 • CPPAP 3695 D 73 S • Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

## Lu dans le BO

- Dépôt et instruction des candidatures à un poste relevant de l'AEFE - rentrée 2003 - n°37 du 10 octobre 2002
- Organisation pédagogique des établissements - n°37 du 10 octobre 2002
- Changement de département des enseignants du premier degré rentrée 2003 - n°37 du 10 octobre 2002
- Concours « La bataille de la lecture » - n°38 du 17 octobre 2002
- 9ème Journée nationale prison - n°38 du 17 octobre 2002
- Stage de préparation au diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS) - n°38 du 17 octobre 2002
- Liste des établissements scolaires français à l'étranger - encart B.O. n°38 du 17 octobre 2002
- Calendrier des fêtes légales 2002-2003 - n°40 du 31 octobre 2002
- Candidatures à un poste d'enseignement (premier et second degré), d'éducation et d'orientation relevant de l'AEFE - rentrée 2003-2004 - n°41 du 7 novembre 2002
- Opération « 1000 défis pour ma Planète » - n°41 du 7 novembre 2002
- Semaine nationale de la presse et des médias dans l'école - n°41 du 7 novembre 2002
- Opération « pièces jaunes 2003 » - n°41 du 7 novembre 2002
- Échanges, séjours et actions de formation à l'étranger - Spécial n°18 du 7 novembre 2002
- Printemps des poètes - année 2002-2003 - n°42 du 14 novembre 2002
- Actions de formation continue destinées aux enseignants en fonction dans les établissements scolaires français à l'étranger - session 2003 - n°42 du 14 novembre 2002
- Formation en français langue étrangère et langue seconde - n°42 du 14 novembre 2002

## Taux annuels de l'indemnité de sujétions spéciales attribuées aux directeurs d'école et aux directeurs d'établissement spécialisé

	Nbre de classe de l'école	Taux annuels (en euros)
Directeurs d'école	Classe unique	637,20
	De 2 à 4 classes	656,64
	De 5 à 9 classes	748,68
	10 classes et plus	862,44
Directeurs d'établissement spécialisé	De 1 à 4 classes	681,60
	De 5 à 9 classes	771,60
	10 classes et plus	862,44

# Salaires : + 0,7% en attendant de nouvelles négociations

Après l'échec des négociations salariales de 2001, le précédent gouvernement avait décidé unilatéralement, l'augmentation des salaires des fonctionnaires. Elle s'est traduite, après une année blanche en 2000, par 0,5% au 1<sup>er</sup> mars 2001 et 0,7% au 1<sup>er</sup> novembre 2001. Suite à l'attribution de 0,5% au 1<sup>er</sup> mars 2002, les salaires seront de nouveau augmentés, malgré les hésitations du gouvernement, de 0,7% au 1<sup>er</sup> décembre. Reste maintenant à entamer les négociations prévues début 2003. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires ayant stagné, voire s'étant érodé au cours des années 2000, 2001 et 2002 alors que sur cette même période la croissance a frôlé les 8%.

## Indices

échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Suppléant	287										
Instituteur	340	356	365	372	382	389	398	419	440	468	514
Instit. spécialisé	354	371	380	387	397	404	413	434	455	483	529
LMFAI.E.N.								439	460	481	509
Instit. CEG Gr.3								427	452	475	489
P.E.	348	375	394	415	438	466	494	530	566	611	657
P.E. Hors classe	494	559	600	641	694	740	782				
P.E.G.C.	318	337	358	375	393	414	433	457	481	510	539
P.E.G.C. Hors cl.	456	480	509	538	611	657					
PEGC Cl.Excep.	611	663	694	740	782						

	Traitement brut mensuel	Traitement net mensuel			Supplément familial		
		Zone 1	Zone 2	Zone 3	2 enfants	3 enfants	Enf. suppl.
287	1 255,46	1 065,16	1 041,80	1 030,13	69,46	172,02	122,15
290	1 268,58	1 063,85	1 040,77	1 029,20	69,46	172,02	122,15
317	1 386,69	1 162,01	1 137,35	1 125,04	69,46	172,02	122,15
340	1 487,31	1 246,32	1 219,88	1 206,65	69,46	172,02	122,15
348	1 522,30	1 275,65	1 248,57	1 235,05	69,46	172,02	122,15
356	1 557,30	1 304,97	1 277,28	1 263,44	69,46	172,02	122,15
365	1 596,67	1 337,97	1 309,58	1 295,39	69,46	172,02	122,15
372	1 627,29	1 363,61	1 334,69	1 320,22	69,46	172,02	122,15
375	1 640,41	1 374,61	1 345,44	1 330,86	69,46	172,02	122,15
382	1 671,03	1 400,28	1 370,56	1 355,72	69,46	172,02	122,15
389	1 701,65	1 425,93	1 395,68	1 380,55	69,46	172,02	122,15
394	1 723,53	1 444,27	1 413,64	1 398,31	69,46	172,02	122,15
398	1 741,02	1 458,92	1 427,96	1 412,49	69,46	172,02	122,15
415	1 815,39	1 521,24	1 488,97	1 472,83	69,46	172,02	122,15
419	1 832,89	1 535,91	1 503,30	1 487,02	69,46	172,02	122,15
433	1 894,13	1 587,22	1 553,56	1 536,71	69,46	172,02	122,15
438	1 916,00	1 605,55	1 571,49	1 554,44	69,46	172,02	122,15
440	1 924,75	1 612,87	1 578,66	1 561,55	69,46	172,02	122,15
456	1 994,74	1 671,53	1 636,06	1 618,33	70,51	174,81	124,25
457	1 999,11	1 675,18	1 639,64	1 621,88	70,64	175,16	124,51
466	2 038,48	1 708,17	1 671,93	1 653,81	71,82	178,31	126,87
468	2 047,23	1 715,52	1 679,10	1 660,92	72,08	179,01	127,40
480	2 099,73	1 759,51	1 722,18	1 703,51	73,66	183,21	130,55
481	2 104,10	1 763,15	1 725,76	1 707,05	73,79	183,56	130,81
494	2 160,97	1 810,82	1 772,40	1 753,19	75,49	188,11	134,22
509	2 226,59	1 865,81	1 826,21	1 806,44	77,46	193,36	138,16
510	2 230,96	1 869,46	1 829,78	1 809,97	77,59	193,71	138,42
514	2 248,46	1 884,13	1 844,16	1 824,17	78,12	195,11	139,47
530	2 318,45	1 942,78	1 901,56	1 880,95	80,22	200,71	143,67
538	2 353,44	1 972,10	1 930,25	1 909,35	81,27	203,51	145,77
539	2 357,82	1 975,77	1 933,85	1 912,91	81,40	203,86	146,03
559	2 445,31	2 049,09	2 005,61	1 983,87	84,02	210,86	151,28
566	2 475,93	2 074,74	2 030,72	2 008,71	84,94	213,31	153,12
600	2 624,66	2 199,37	2 152,70	2 129,38	89,40	225,21	162,04
611	2 672,78	2 239,69	2 192,17	2 168,43	90,85	229,06	164,93
641	2 804,01	2 349,67	2 299,80	2 274,88	94,79	239,56	172,81
657	2 874,00	2 408,31	2 357,22	2 331,66	96,89	245,16	177,01
663	2 900,25	2 430,31	2 378,74	2 352,97	97,67	247,26	178,58
694	3 035,86	2 543,94	2 489,97	2 462,98	101,74	258,10	186,72
740	3 237,08	2 712,55	2 655,00	2 626,23	104,63	265,80	192,49
782	3 420,81	2 866,51	2 805,68	2 775,28	104,63	265,80	192,49

La valeur mensuelle approchée du point d'indice dépasse 4,37 euros brut (3,58 euros net\* pour un enseignant Zone 2 adhérent à la MGEN)

\*Sont retirés du salaire brut :

- Retraite : 7,85%
  - MGEN : 2,5%
  - Solidarité : 1%
  - CRDS : 0,5%
- (calculé sur 95% du brut),
- CSG : 7,5% (calculée sur 95% du brut).

## NBI

Directeurs d'école	+ 8
Enseignants de CLIS, perf., secrétaires CDES	+ 27
Profs des écoles, CPAIEN	+ 27

Attention : La NBI n'est pas cumulable avec une bonification indiciaire fonctionnelle, sauf pour les directeurs.

## Bonifications indiciaires

Chargé d'école	+3
Directeur 2-4 cl	+16
Directeur 5-9 cl	+30
Directeur 10 cl et plus	+40
Dir. de SES/SEGPA	+50
Dir. de EREA/ERDP	+120

## Littérature jeunesse

# Il était une fois, deux fois, trois fois ...

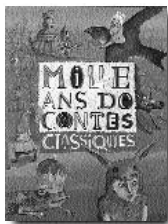
**Que les contes classiques soient un trésor partagé ! Que l'accès aux contes d'autres cultures permette de découvrir d'autres héros, mais aussi de retrouver des thèmes communs ! Contes merveilleux, contes de mensonges, contes de la création, mais aussi contes modernes, réécritures, pastiches, parodies... à lire, à dire, à comparer, à transformer, à écrire.**

La liste de références des œuvres de littérature de jeunesse des Nouveaux Programmes de Cycle 3 présente, pour 17 contes classiques, leurs diverses éditions en version intégrale. C'est une mine qui permet de mettre l'accent sur le rôle de l'illustration dans la réception du conte, de comparer les textes et de tisser des liens avec des contes proches, comme, par exemple, les diverses parutions de " La Barbe-Bleue " de Perrault et " L'oiseau d'Ourdi " de Grimm, chez Grasset.

### De précieuses anthologies

*Mille ans de contes classiques, collectif, ill. I. Pin - Milan 2000 (9,45 euros) Tous cycles*

Un trésor ! 39 contes en version intégrale de C. Perrault (sans les moralités, dommage !), J & W. Grimm et Andersen, avec un index et des conseils aux adultes conteurs. Indispensable.



### École des loisirs (Neuf)

Collectés dans le pays d'origine, traduits ou judicieusement adaptés, ces contes, véritables ambassadeurs culturels, gardent leur structure, leurs images propres, leur parfum. Citons parmi d'autres :

*Contes du Liban : La femme-chatte, trad. P. Gay-Para. 2000 (9,15 euros).*

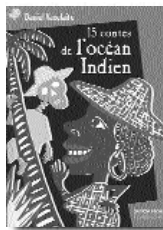
Le conte " La femme-chatte " renvoie à la " Chatte blanche " de Mme d'Aulnoy et " Mon miroir " est une version libanaise de Banche-neige !

### Père Castor-Flammarion (Castor poche Contes) Citons :

*15 contes de l'Océan indien, D. Vaxelaire,*

*ill. F. Sochard, 2002 (4,5 euros)*

Des contes de la Réunion, l'île Maurice, Madagascar, les Seychelles, les Comores, traditionnels comme " La Misère et la Mort " ou du temps de l'esclavage comme " La vierge noire "



### Variantes et réécritures

#### Les trois petits cochons (Cycle 1)

*La véritable histoire des trois petits cochons, anonyme, ill. E. Blegvad, Gallimard (Folio B.) 2001 (5,5 euros)*

C'est la version anglaise classique avec ses illustrations style XIXe. Trois petits cochons s'en vont chercher fortune par le monde. Mais le loup rôde. Chacun, selon son courage, construit sa maison, de paille, de branches ou de briques. Le loup écrase les deux premiers abris et dévore les deux premiers cochons. Seule, la maison de brique résiste. Par trois fois le loup tend un piège au troisième frère qui le berne et se moque. Et le méchant loup, essayant de s'introduire par la cheminée, finit dans la marmite et sert de souper au dernier cochon : moralité à la gloire du travail !

*Les trois pourceaux, C. Promeyrat, ill. J. Jolivet - Didier (A petits petons) 2000 (10,5 euros)*

Version truculente fidèle aux origines, à lire à voix haute avec délice

*Trois petits cochons J. Claverie, Nord Sud 1998 (12 euros)*

Pas de drame ici. Les deux premiers cochons se réfugient chez leur frère. Là, le loup s'époumone en vain. Passant par le toit,



il tombe dans le chaudron brûlant... et se sauve en hurlant !

*Histoire des trois petits loups et du grand méchant cochon, E. Trivizias, H. Oxenbury - Bayard 1993 (12 euros)*

Dans cette parodie, les rôles sont inversés. Trois petits loups tout doux veulent se construire une maison... Mais voici que surgit le terrible Grand Méchant Cochon ! Briques, bétons, blindages, cadenas : rien ne semble l'arrêter...

#### " Les fées " (Cycle 2)

*Les fées, C. Perrault, ill. P. Dumas - École des loisirs 2000 (19 euros)*

Une veuve a deux filles, l'aînée laide et paresseuse qu'elle adore, la cadette belle et bonne qu'elle honnit. Un jour près du puits, la belle offre de l'eau à une fée déguisée en vieille femme. Pour la remercier, la fée lui accorde le don de faire naître fleurs et pièces d'or à chaque parole prononcée. La méchante sœur, jalouse, tente l'aventure mais revient condamnée à cracher serpents et crapauds... La belle, chassée de la maison épousera le Prince charmé par " ses douces paroles "...

*Dame Hiver, J. & W. Grimm, ill. N. Novi - Didier 2001 (12,9 euros)*

Superbe album. Même trame, mais la belle tombe dans le puits, traverse les saisons et est recueillie par Dame Hiver qui la charge de secouer chaque jour son édreton par la fenêtre afin qu'il neige sur la terre. En récompense, elle rentre couverte d'or. La méchante, refaisant le même parcours revient enduite de goudron.



*La fée s'est trompée, G. Carlson Levine - École des loisirs 2002 (7,6 euros)*

Dans ce conte détourné très malicieux, son don n'apporte que des tourments à la Belle qui est condamnée à vomir des diamants pour un prince cupide... et la fée, du coup, s'interroge !

**Marie-Claire Plume**

Retrouvez sur le site du SNUIPP (Enseignants>Ressources et échanges> Livres de jeunesse) cette rubrique élargie à d'autres contes : Le petit Chaperon rouge, le Bol magique...

# BNF : le Moyen-Age à livre ouvert

*Du 24 mars au 22 juin 2003, la BNF organise une exposition sur le peintre enlumineur Jean Fouquet. L'occasion pour les classes d'un travail sur le Moyen-âge. Entretien avec Françoise Juhel, chef du service des éditions multimédia de la bibliothèque nationale de France.*

*Pourquoi une exposition sur Jean Fouquet ?*

Peintre enlumineur du XV<sup>e</sup> siècle, Jean Fouquet vécut dans la mouvance des rois de France Charles VII et Louis XI. Il devint en quelque sorte leur peintre attitré et voyagea en Italie à un moment où, en cette fin de Moyen âge, naît la peinture, où elle sort des livres pour devenir tableau. Fouquet jouera un rôle primordial dans la naissance du portrait, les débuts de la perspective, les représentations du paysage.

Occasion de s'interroger sur le passage de l'enluminure à la peinture, cette exposition est aussi une mine d'informations sur la société médiévale car Fouquet est un peintre très observateur. Quand il figure par exemple le temple de Jérusalem, il s'appuie sur une représentation extrêmement réaliste d'un chantier de cathédrale et de tous les métiers qui contribuent à cette réalisation.

*Comment les classes sont-elles associées à cette manifestation ?*

Pour apprécier l'art de Fouquet, il faut avoir quelques notions sur l'art du livre et de l'enluminure, ainsi que sur la société de l'époque. Aussi est-il proposé aux classes intéressées de préparer leur propre exposition en constituant un dossier d'enquête autour d'une sélection d'une dizaine d'enluminures de Fouquet. Ainsi, à partir d'une



scène de repas officiel vers 1460, les élèves seront-ils invités à se documenter sur la gastronomie médiévale, la préparation des aliments et de la table, l'ordre des plats, les différentes de nourriture selon les catégories de population...

*Quels thèmes seront abordés ?*

Chaque mois, à partir du mois de novembre une enluminure sera proposée sur Internet accompagnée d'un commentaire détaillé par un conservateur médiéviste, et d'une méthodologie pour constituer le dossier d'enquête en s'appuyant sur des ressources documentaires.

Les premiers thèmes concerneront la gastronomie, la construction des cathédrales, la ville médiévale, le château fort et l'art du livre. Viendront ensuite les couleurs, la représentation du pouvoir, le paysage, le portrait...

*Sur quelles ressources pourront s'appuyer les enseignants ?*

Pour chaque dossier, des ressources leur seront proposées sur le site de la Bibliothèque nationale de France. Un dossier très complet est d'ores et déjà en ligne sur la gastronomie médiévale.

À partir d'avril, les enseignants disposeront également de ressources sur un cédérom diffusé gratuitement et de fiches pédagogiques sur papier. Enfin, ceux qui le souhaiteront pourront également disposer d'une exposition sur affiches qui pourra compléter ou constituer le noyau de leur propre exposition.

Ils pourront également s'appuyer sur deux bases d'enluminures, la base des enluminures de la BnF, accueillie sur Gallica et celle mise en ligne par le ministère de la Culture à partir des manuscrits conservés par toutes les bibliothèques réparties sur le territoire.

*Pourront-ils voir de vrais manuscrits ?*

Des visites seront bien entendu organisées pour les classes à partir de l'ouverture de l'exposition Fouquet le 24 mars 2003.

Les classes de province bénéficient de l'offre des bibliothèques de leurs villes. La bibliothèque municipale de Lyon propose, par exemple, en ce moment une très belle exposition de manuscrits médiévaux. La bibliothèque de Troyes prépare une exposition sur le bestiaire médiéval. L'ensemble conventuel des Jacobins à Toulouse ouvrira en décembre une exposition intitulée *Vivre au Moyen âge, archéologie du quotidien*

*Les professeurs des écoles ne se sentent peut-être pas complètement armés pour aborder l'image médiévale...*

Le service de l'action pédagogique propose à partir du 24 mars des ateliers de lecture de l'image médiévale et d'exploration des ressources multimédias, le mercredi sur réservation.

Par ailleurs, sur le site de la Bibliothèque nationale de France, chaque thème abordé renverra à l'exploration détaillée d'une enluminure donnant aux enseignants des clés d'approche de l'image médiévale.

Enfin, ceux qui sont éloignés de Paris trouveront dans toutes les grandes bibliothèques des conservateurs compétents susceptibles de les aider.

## Renseignements

Informations sur : <http://classes.bnf.fr>  
Pour s'inscrire au réseau des Classes BNF, recevoir les informations et le cédérom remplir le formulaire en ligne  
<http://classes.bnf.bnf.fr/pages/indclas.htm>  
ou laisser son adresse sur :  
[editions.multimedias@bnf.fr](mailto:editions.multimedias@bnf.fr)  
Pour visiter l'exposition, tél. : 01 53 79 49 49  
Pour recevoir fiches pédagogiques, s'inscrire à un atelier de formation des enseignants, tél. : 01 53 79 41 00 ou [Action.pedagogique@bnf.fr](mailto:Action.pedagogique@bnf.fr)  
Les enluminures de la BNF sur Gallica :  
<http://gallica.bnf.fr>  
ou sur le site du ministère de la Culture :  
[www.culture.fr/documentation/enlumine/fr/](http://www.culture.fr/documentation/enlumine/fr/)

Leur avis

« Alors que le niveau de la mer augmente, que les sécheresses et les inondations se multiplient et que des maladies telles que la malaria s'étendent, la communauté internationale n'oubliera pas que ce sont les États-Unis qui ont inlassablement cherché à freiner les efforts internationaux de lutte contre les désastreux changements climatiques »

Steve Sawyer, directeur politique de la campagne Climat de Greenpeace.

« Les inondations et les événements climatiques extrêmes qui se sont produits récemment dans de nombreux pays ont montré de manière dramatique combien les sociétés humaines sont vulnérables face aux changements climatiques... Inondations, sécheresses et autres catastrophes ont tué des milliers de gens et provoqué des dégâts se chiffrant en milliards d'euros. Les scientifiques nous apprennent que de tels événements vont probablement devenir plus fréquents et intenses dans de nombreuses régions à mesure que le climat se réchauffe. Il faut agir ensemble au niveau international pour faire face à cette menace planétaire ».

Margot Wallström, commissaire européen responsable de l'environnement

« Il serait injuste et contre productif de condamner les pays en développement à une croissance économique faible ou même inexistante en insistant pour qu'ils adoptent des objectifs de réduction des gaz à effet de serre irréalistes ».

George W. Bush, président des États Unis.

## Réchauffement climatique : trop de pays encore frileux

**La huitième conférence des Nations Unies sur le changement climatique de New Delhi s'est penchée sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en voie de développement.**

Plusieurs milliers de délégués de 185 pays se sont réunis du 23 octobre au 1er novembre à New Delhi, lors de la huitième conférence de la Convention des Nations unies sur le changement climatique, afin d'évaluer l'état d'avancement du protocole de Kyoto.

Signé en 1997, ce traité fixait aux pays industrialisés l'objectif de réduire de 5% en 2010, par rapport à 1990, leurs émissions de gaz à effet de serre, dont majoritairement le gaz carbonique, émis par la combustion du pétrole, du gaz et du charbon. Malgré le refus américain de signer le texte, quatre-vingt-seize pays l'ont déjà approuvé. Ceux-ci représentaient 37,2% des émissions de gaz carbonique en 1990, année de référence. Le protocole débutera dès que les signataires représenteront 55% de ces mêmes émissions. Ceci sera probablement le cas au début 2003 si la Russie, comme elle l'a promis lors du sommet de Johannesburg, ratifie le texte.

Invités, pendant la conférence de New Delhi, à s'engager sur la réduction des gaz à effet de serre, « les pays du sud », se sont trouvés un allié de poids dans leur refus. En l'occurrence, les États-Unis, pays le plus pollueur de la planète - l'émission de gaz carbonique s'y est accrue de 17% depuis 1990- et farouchement opposé à Kyoto.

Ainsi, la délégation américaine a encouragé les pays producteurs de pétrole, Arabie Saoudite, Venezuela et Nigeria à refuser ces engagements. En présentant la croissance économique et la lutte contre la pauvreté comme la clef de tout progrès en matière d'environnement, elle s'est rangée du côté des pays réticents. Déjà opposés au traité, du fait du laxisme et du non-engagement américain, les pays les plus concernés par ces rejets, à savoir la Chine, l'Inde et le Brésil se sont vus confortés



Le traité de Kyoto a pour objectif de réduire l'émission de gaz carbonique émis par la combustion du pétrole, du gaz et du charbon.

dans leur position.

L'Union européenne quant à elle a, gardé une ligne de conduite cohérente et durable vis-à-vis des mesures à prendre pour lutter contre le réchauffement de la planète. Les Européens ont par ailleurs rallié à cette idée le Japon, le Canada, les pays d'Europe de l'Est et une grande partie de nations « les moins avancées », notamment en Afrique. Ils ont dû batailler ferme pour que la déclaration finale conserve la mention du Protocole de Kyoto. En revanche, ils n'ont pas réussi à faire mentionner l'objectif d'une plus large participation des autres pays après 2010. Les pays du sud ne voyant pas pourquoi ils s'engageraient sur l'avenir alors que les pays industrialisés ne restreignent pas tous leurs émissions de gaz.

La position américaine, accroissement des rejets et lutte effrénée contre le protocole de Kyoto, freine des avancées, certes limitées - un respect des engagements de Kyoto atténuerait de seulement 0,06 degré le réchauffement attendu d'ici à un siècle, évalué entre 1,4 et 5,6 degrés par les experts de l'ONU - mais nécessaires au développement durable.

**Philippe Hermant**

## Cinéma

### Spider



Voilà un film-cauchemar. Ni effet spécial, ni scène d'horreur, seulement l'angoisse lourde de la paranoïa, de la difficulté du fou à connaître la vérité. On ne peut rien raconter ou presque, car l'effet de surprise fait partie du déroulement du film. On se contentera de dire que ce personnage interprété par Ralph Fiennes doute de tout et d'abord de lui-même et fait douter le spectateur jusqu'au bout de l'histoire, et après. Le titre même du film n'est expliqué que tard dans le récit. En sortant de la salle, on peut se demander si cette araignée ("spider" en anglais) est citée pour exalter son habileté de tisseuse ou, ironiquement, pour rendre dérisoires les efforts du héros pour tisser sa propre toile. Dans ce chemin douteux on songe à un grand film de l'an dernier, "Les

autres" d'Amenabar, mais "Spider" accorde beaucoup moins d'importance au fantastique. "Psychose" et "Vertigo" d'Hitchcock ne sont pas loin non plus, mais Cronenberg n'est pas là pour imiter Sir Alfred. On pense à ces films plus à cause de la confusion durable entre les personnages, leurs rôles, leurs actions, que pour des raisons de style. Pour recréer un Londres cafardeux, vide, des intérieurs moisissés, Cronenberg a suscité des décors extraordinaires, des jeux d'acteurs très originaux. Il faudra sans doute voir Spider plusieurs fois, une fois les premiers étonnements passés, pour en percevoir toutes les beautés (et toutes les laideurs). Du grand art pour raconter une histoire à la fois sinistre, humaine, sordide et magique.

René Marx

## Musique

### Chants sacrés et populaires de Syrie et d'Arménie



La Maison des Cultures du monde, au travers de sa collection de disque INEDIT, rend compte de traditions musicales en péril ou méconnues. Qu'il s'agisse de "collectage", de concerts ou d'anthologies, le travail de mémoire est remarquable et authentique. L'auditeur trouvera également des notices extrêmement bien documentées pour accompagner son écoute, comprendre les influences musicales, les évolutions historiques. Un cours d'ethnomusicologie à la portée de tous. Avec Chant soufi de Syrie, les chants d'invocation et de louanges croisent les chemins de l'extase. Une belle rencontre musicale et spirituelle. Les musiciens traditionnels du Tavush ( Arménie, limitrophe de l'Azerbaïdjan) donnent à danser, rire et pleurer. De l'émotion et de la douleur dans cet album. Le duduk (Hautbois) et ses sonorités graves et plaintives y sont sans doute pour beaucoup. Une merveille!

Laure Gandebeuf

Chant soufi de Syrie: Dhikr Qâdirî Khâlwaî de la Zâwiya Hilaliya, Alep chez INEDIT  
Maison des Cultures du Monde / Arménie: Benik Abovian et Zaven Azibekian,  
Musiciens traditionnels du Tavush chez INEDIT Maison des Cultures du Monde

# Pub

## La classe

## Hétérogénéité contre inégalité

**Marie Duru-Bellat, sociologue, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne et chercheuse à l'IREDU-CNRS, vient de publier « Les inégalités sociales à l'école », aux PUF.**

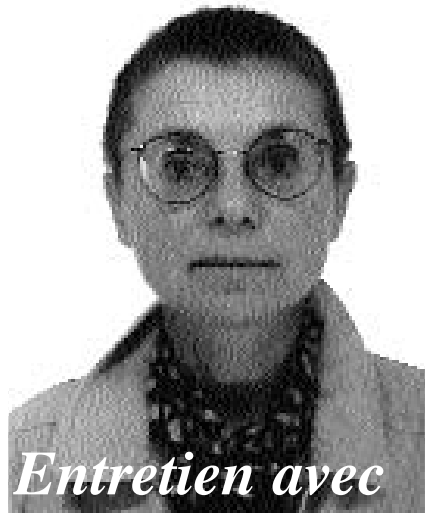
*Que sont les inégalités sociales à l'école ?*

Il existe des inégalités entre les enfants dès l'entrée à l'école. Des travaux scientifiques ont été menés au niveau de la moyenne section sur les prérequis en lecture, vocabulaire, structuration spatiale ou temporelle. Ils soulignent que les pratiques éducatives des familles, liées notamment à leurs conditions matérielles de vie et à leur niveau scolaire, sont inégalement stimulantes. Des situations d'inégalités qui vont aller en s'accroissant car on apprend d'autant mieux qu'on a déjà les instruments pour apprendre. Comme par un effet « boule de neige », les écarts se creusent, doucement, à travers les apprentissages puis, à partir du collège, par les options et les filières suivies. Les inégalités sont donc « cumulatives ».

*Vous précisez dans votre livre l'influence importante des « contextes » de scolarisation...*

Oui, les milieux scolaires sont aussi des milieux sociaux. On observe aujourd'hui — ce qu'on étudiait peu auparavant — que des élèves, à situation de départ comparable, progressent différemment selon leur contexte de scolarisation. Ce contexte étant défini par deux types de dynamiques, l'une pédagogique, l'autre entre les élèves. La dimension pédagogique se caractérise par un « effet maître » et un « effet établissement ». C'est surtout le premier qui joue en primaire. Nos études mettent en évidence l'importance de la gestion du temps par les enseignants (avec une très grande variété) d'une part, et celle des « attentes » qu'ils ont vis-à-vis des élèves d'autre part. L'optimisation des temps d'apprentissage et la conviction de l'éducabilité de tous sont déterminantes. Il n'y a pas de profil type de l'enseignant « efficace », si ce n'est une certaine ancienneté.

À cela se conjuguent les relations entre élèves puisqu'on sait bien qu'ils apprennent aussi entre eux. La composition sociale et scolaire du milieu agit dans la création d'un groupe classe avec ses normes, ses valeurs et ses comportements. Il apparaît clairement que l'homogénéité



Entretien avec

**Marie Duru-Bellat**

*Il apparaît clairement que l'homogénéité des origines sociales et/ou des niveaux scolaires des élèves accentue les inégalités.*

té des origines sociales et/ou des niveaux scolaires des élèves accentue les inégalités. Elle a, en particulier, un effet très négatif sur les performances des élèves en difficultés. Ces derniers ont vraiment intérêt à l'hétérogénéité, à la mixité sociale et scolaire car ils y « gagnent » deux fois plus que ce que les très bons élèves perdent à ne pas rester entre eux. Cela vaut donc le coup !

*Vous abordez aussi le rôle de la scolarisation à deux ans. Permet-elle de réduire les inégalités ?*

La difficulté vient de ce que à la fois tout le monde gagne à la scolarisation précoce, et que selon le milieu social, tous n'y accèdent pas également. La développer en suivant les de-

mandes ne résoudrait pas le problème. Ce qu'il faudrait, c'est réserver la scolarisation à deux ans aux enfants de milieux défavorisés pour espérer vraiment réduire les inégalités. Pas simple...

*Face à ces constats, quels axes pourraient suivre des politiques éducatives qui chercheraient vraiment à réduire les inégalités à l'école ?*

Rappelons tout d'abord que l'école ne peut, seule, résoudre les inégalités socio-économiques. Cela n'a pas de sens de l'accuser sans arrêt de ne pas y parvenir. Les pays qui s'attaquent aux inégalités en matière d'emploi, de logement et d'accès à la culture voient aussi les inégalités à l'école se réduire. Néanmoins, les effets des contextes de scolarisation mis en évidence par les recherches incitent à tenter des choses à grande échelle, à condition d'en avoir la volonté politique.

Deux éléments ressortent, mais leur mise en œuvre ne serait pas très consensuelle. Tout d'abord, concentrer les moyens sur les difficultés précoces. Cibler par exemple le rattrapage scolaire des élèves de 4-5 ans. Défendre la mixité sociale à l'école serait la seconde priorité d'une politique éducative audacieuse. Cela supposera de faire davantage de discrimination positive, d'enlever aux parents les bonnes raisons qu'ils ont parfois de fuir certains établissements. Mais ce ne serait pas facile. Les groupes favorisés ont toujours essayé, sur tous les plans, de rester entre eux. Les personnels enseignants eux aussi cherchent (et c'est très compréhensible) à travailler dans les meilleures conditions... auprès des bons élèves.

Dans un contexte où les inégalités sociales tendent à se creuser, la tâche de l'école reste avant tout de former tous les enfants. Même limitée, sa marge de manœuvre existe. Aujourd'hui, les effets de contexte jouent en défaveur des élèves les plus défavorisés, il est temps d'inverser la vapeur.

**Propos recueillis par Céline Lallemand**